



**Une terre fertile et accueillante,
ouverte, à haut niveau de services,
véritable jardin des métropoles
au cœur du Parc naturel régional de Lorraine**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Une terre fertile...

OBJECTIFS

Maintenir et développer les entreprises et les emplois sur le territoire.

- Accompagner le commerce de proximité et les activités ambulantes.
- Développer une politique d'attractivité du territoire en proposant un cadre de travail dans un environnement agréable.
- Appuyer le développement des différentes filières économiques en tenant compte de leurs spécificités locales.
- Mettre à profit la captation des revenus des habitants issus des villes et métropoles voisines, pour favoriser l'économie locale et une consommation de proximité.



LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE

DESCRIPTIF

ZAE Les Vignes à Thiaucourt - Un bâtiment relais et des parcelles constructibles

- Une zone dédiée à l'accueil d'activités artisanales et commerciales.
- 9 lots viabilisés de 2200 à 7000 m² pour un prix de 10 € HT/m².
- Un terrain de 2629 m² en cours de vente.

ZAE de Novéant sur Moselle

Du foncier pour maintenir les entreprises sur le territoire

- Un projet entrant en phase de validation des études d'avant-projet (AVP).
- Une modification du PLU entrant en phase d'enquête publique
- 8 parcelles viabilisées

ACTISUD - Un poumon d'emplois à préserver

- Un tiers de la zone commerciale ACTISUD située sur le périmètre de la communauté de communes.
- Un poumon d'emplois et de ressources fiscales avec environ **1 400 emplois pour 140 entreprises**.
- Des inquiétudes pesant sur la zone et notamment sur la vacance de certains bâtiments d'activités ayant conduit, en 2021, à la réalisation d'une étude de requalification réalisée par la SCET et financée par la Banque des Territoires.

BILAN

ACTISUD

L'année 2021 a permis d'aboutir à un projet de requalification devant permettre :

- La création d'une ambition ainsi que d'une stratégie de projet et une stratégie opérationnelle
- La définition d'un montage opérationnel et financier
- La création d'une gouvernance de projet et la recherche de financements

PERSPECTIVES

- Vente de parcelles sur la ZAE "Les Vignes".
- Validation des études d'avant-projet de la Zone d'Activités Economiques de Novéant-sur-Moselle.
- Modification du PLU de Novéant-sur-Moselle.
- Viabilisation de la Zone d'Activités Économiques de Novéant-sur-Moselle à horizon fin 2023.
- Définition d'un programme d'actions pour la requalification d'Actisud.

LES BÂTIMENTS RELAIS INTERCOMMUNAUX

DESCRIPTIF

Des bâtiments relais intercommunaux pour faciliter l'accueil d'entreprises et maintenir les commerces en milieu rural

- Un Hôtel-Restaurant situé à Flirey dont la gestion a été confiée, par bail commercial à un repreneur, la SAS AG Restauration.
- Un premier bâtiment relais construit en 2012 est occupé par une entreprise de charpente.
- Un second bâtiment relais construit en 2017 et composé de 4 cellules artisanales.

PERSPECTIVES

Réflexions

- Travaux de rénovation et projet de revente de l'Hôtel-Restaurant
- Projet de revente du bâtiment relais n°1

FISCALITÉ - SUBVENTIONS - ACCOMPAGNEMENT

DESCRIPTIF

- Le taux de la CFE (Contribution Foncière Economique) pour l'année 2021 est à **20.80 %**.
- Les subventions de Mad & Moselle Un règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises accompagnant les projets de construction, extension, aménagement ou rénovation d'un bâtiment et les frais inhérents.



Un règlement d'aides à l'investissement des entreprises composé :

- D'une aide à la création et au développement d'entreprises accompagnant les investissements de productivité, de capacité ou encore de marketing.

- D'une aide au développement numérique accompagnant les frais de publicité, la réservation de noms de domaines ou encore les frais liés au développement d'une solution digitale.

■ **Accompagnement individualisé**

- Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprise par les associations ALACA et ALEXIS par la réalisation de permanence sur le territoire de la CCMM.

- Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprise par les plateformes Initiative Val de Lorraine et Initiative Metz via les prêts d'honneur à taux 0.

- Partenariat avec les agences de développement économique.

- Accompagnement de la CCMM et des entreprises de son territoire par Moselle Attractivité.

- Signalétique économique et touristique

Un fonds de concours pour améliorer la Signalétique d'Information Locale et visant à :

- Limiter l'impact visuel des publicités sur notre territoire et concourir à un cadre de vie plus agréable

- Favoriser l'attractivité et le dynamisme économique de notre territoire.

■ **Zone de revitalisation rurale**

Des exonérations de charges sociales et patronales

Le classement en ZRR de 40 des 48 communes a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 (et également le zonage AFR reconduit sur 2022-2027). Ces dispositifs nationaux permettent aux entreprises créées ou reprises, de bénéficier d'exonérations de charges sociales et patronales selon certaines conditions, et ce jusqu'à 5 ans.

BILAN

10 entreprises ont obtenu **une subvention d'accompagnement** dans leur développement pour un montant total de **39 500 €**.

3 entreprises ont obtenu **un prêt d'honneur** pour un montant total de **12 500 €**.

39 porteurs de projets ont été accompagnés.

1 commune accompagnée par le fonds de concours pour la SIL (Thiaucourt-Regniéville)

PERSPECTIVES

- Réalisation d'une étude de faisabilité d'évolution du règlement des aides directes vers des aides à la transition énergétique.

- Abondement à Initiative Metz par le PETR Val de Lorraine.

- Adhésion à Lorr'Up (Agence de développement économique Sud 54).

- Maintien du taux de CFE en 2022.

PLATEFORME DE E-COMMERCE LOCAL

DESRIPTIF

La plateforme "jeconsommevaldelorraine" a fêté sa première année d'existence. Formations, jeu concours et présence au Mondial Air Ballon 2021 ont rythmé l'année afin d'accroître la visibilité du site de e-commerce. L'opération des "chèques achats locaux" a également permis de booster le pouvoir d'achat des habitants ainsi que le chiffres d'affaires des producteurs et commerçants de la CCMM.



BILAN

4 488 visites en 2021

3 770 bons utilisés pour 75 400 € dépensés auprès des adhérents de la plateforme de e-commerce.

PERSPECTIVES

Développement et extension de la plateforme

ESPACE DE COWORKING "LES LOCAUX" À ANCY-DORNOT OU ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

DESRIPTIF

Ce sont actuellement près de 30 personnes qui ont essayé cet espace depuis 2018. L'espace de coworking est actuellement en travaux mais un espace dédié aux co-workers reste accessible au 20 Grand Rue à Ancy-Dornot.



PERSPECTIVES

Réouverture prochaine après travaux

CONTACT

Guillaume **BELO** – Responsable du "pôle développement économique, tourisme et agriculture"
03 83 81 91 69 - belo@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Faciliter le retour à l'emploi et participer à la formation.

La Communauté de Communes Mad & Moselle mène une action volontariste en faveur de l'accès à l'emploi local pour les personnes qui en sont éloignées. En plus du chantier d'insertion, elle accueille chaque année plusieurs apprentis au sein des services communautaires ainsi que des services civiques et stagiaires étudiants.



LE CHANTIER D'INSERTION

DESCRIPTIF

Mad & Moselle gère un chantier d'insertion agréé par l'Etat et bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Europe. Le chantier d'insertion a pour objectif de **lever des freins à l'emploi durable pour des personnes rencontrant des difficultés** d'accès au marché du travail classique. Les salariés du chantier, dont l'éligibilité est validée par Pôle Emploi, bénéficient d'un contrat de travail à temps partiel et d'un accompagnement socioprofessionnel.

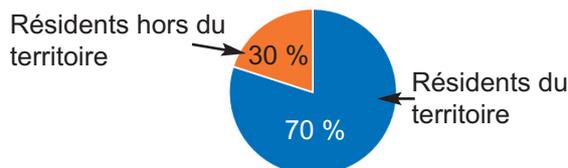
Supports d'activités :

- Espaces verts
- Entretien du patrimoine bâti
- Brigade verte (prévention des déchets)
- Secrétariat
- NOUVEAU : Entretien des locaux (nettoyage)

BILAN

Le chantier d'insertion a accueilli et accompagné 28 salariés en 2021

La durée moyenne d'accompagnement a été de 12,5 mois.



Mad & Moselle a également accueilli en 2021

- 4 apprentis (tous du territoire)
- 12 stagiaires (dont 5 du territoire)

PERSPECTIVES

- Développement de la brigade éco-pro.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



DESCRIPTIF

En contrepartie d'une mission bénévole, les jeunes mobilisés dans un projet professionnel, ainsi que les salariés du chantier d'insertion, peuvent bénéficier d'**une bourse au permis de conduire pouvant atteindre 900 €**.

BILAN

5 bourses au permis de conduire ont été attribuées en 2021 pour un montant maximum de 900 €.

PERSPECTIVES

- redéfinition d'un règlement d'aide au permis avec un recentrage de l'aide ; mise à disposition d'une flotte de 2 roues électriques (scooter, vélo à assistance électrique) pour les bénéficiaires du chantier ayant des difficultés de mobilité.

La politique de solidarité de la communauté de communes est transversale. Elle se traduit dans d'autres politiques publiques, notamment au travers d'une tarification adaptée aux revenus des usagers (accueils petite enfance/ périscolaires, accueils collectifs de mineurs, cantine à 1 €...) et de la prise en charge d'une part substantielle du coût des services publics au moyen de l'impôt afin d'en atténuer le coût direct (transport à la demande, cantines, périscolaires...).

CONTACT

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "Service à la population, culture et solidarités"
03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr



**Une terre accueillante,
ouverte...**

OBJECTIFS

Valoriser nos atouts pour augmenter la fréquentation touristique sur le territoire.

Le territoire de Mad & Moselle est doté de nombreux atouts orientés autour du cadre naturel et paysager, de son charme rural et périurbain, ainsi qu'à la richesse de son patrimoine historique. La promotion touristique revêt plusieurs enjeux importants pour le territoire.

- Poursuivre la valorisation du patrimoine local et l'animer.
- Structurer l'offre touristique locale en lien avec les acteurs du territoire.
- Promouvoir le territoire auprès des pôles urbains voisins porte d'entrée de la fréquentation touristique du territoire.
- Développer une offre touristique autour des sports de nature et du tourisme vert.



Chambley
12 vols en 2021

TOURISME DE MÉMOIRE - TOURISME NATURE

DESCRIPTIF

TOURISME DE MÉMOIRE

- **Conflits de 1870** : sentiers de 1870 de Gorze à Rezonville-Vionville, Muséographie de pleins champs à Mars-la-Tour en lien avec Ville-sur-Yron et Bruville.
- **Première Guerre Mondiale** : Les villages détruits du Front de Haye, Remenauville, Regniéville et Fey-en-Haye ; Les tranchées allemandes de Saint-Baussant (sites présents sur la route du Saillant de Saint Mihiel) ; Du béton et des hommes, parcours historique d'Arry 1914-1918 ; Site des entonnoirs de mine de Flirey ; Cantonnements allemands de Vilcey-sur-Trey et Fey-en-Haye.
- **Seconde Guerre Mondiale** : Parcours Dornot Corny, 60h en enfer, les têtes de ponts d'une bataille oubliée.

PATRIMOINE REMARQUABLE DE L'ÉPOQUE ROMAINE AU MOYEN ÂGE

- Parcours de l'**aqueduc de Jouy-aux-Arches**.
- Parcours des **Aîtres fortifiés** de la vallée du Rupt de Mad.

AUTRE PATRIMOINE REMARQUABLE

- Palais abbatial de **Gorze**, la collégiale St Etienne et tout le patrimoine gothique de Gorze.
- Une dizaine d'églises médiévales et du XVIII^e classées Monuments Historiques
- Une quinzaine d'églises de la première reconstruction dotées d'intérêts architecturaux.



Sentier des aîtres fortifiés

Mad & Moselle a créé de nombreux parcours de découverte.

TOURISME NATURE



■ Lac de Madine

Plages de baignades surveillées, pédalo, bateau électrique, centre nautique, paddle, canoë, catamaran/voiles/voiliers, plongée, pêche. Observatoire ornithologique, promenades en bateau électrique pour découvrir les richesses naturelles du site.

■ Aérodrome de Chambley

Il accueille de nombreuses activités (ULM, sauts en parachutes, montgolfières, kite-surf terrestre) et depuis 30 ans le Mondial Air Ballons. Il héberge également un circuit auto et moto et propose des hébergements temporaires pour les pilotes d'avions et de loisirs.

■ **Sentiers de rando et VTT** : au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad ou sur les plateaux de Thiaucourt-Regniéville, le territoire propose de nombreuses activités sportives de pleine nature. **Au total, ce sont plus de 16 boucles, représentant au total plus de 200 km de sentiers balisés qui sont proposés.** Ces chemins peuvent être pratiqués à pied, et certains d'entre eux, à vélo ou à cheval.

■ Véloroute

Le territoire est traversé le long de la Moselle, par **plus de 14 km de véloroute** "La Voie Bleue Moselle Saône à vélo", de la frontière luxembourgeoise à Lyon.

BILAN

■ La CCMM est adhérente de la Société Publique Locale “Madine-Chambley” au côté du Conseil Régional, du Conseil Départemental de la Meuse et de la Métropole du Grand Nancy.

■ **Partenariat avec MOSL ATTRACTIVITE** pour promouvoir la destination Moselle et accompagner la formation des acteurs touristiques de la CCMM par le biais de “MOSL Académie”

■ **Une taxe de séjour** intercommunale et départementale est applicable sur le territoire de Mad & Moselle pour l'ensemble des hébergeurs touristiques.

Le nombre total de nuitées enregistrées en 2021 est de 48 829 nuitées contre 35 087 nuitées pour l'année 2020.

■ Dans le cadre de son partenariat avec l'Office du Tourisme du Bassin de Pont-à-Mousson, la CCMM a réalisé **un stand de promotion du territoire** et de ses partenaires sur le BallonVille Public du GEMAB 2021.

■ En parallèle, **des visites du territoire** ont été organisées dans le cadre de la 3^e édition de “L'envol de Mad & Moselle”. Ces visites ont permis de mettre en avant des sites touristiques mais aussi des producteurs et artisans locaux. Au total, plus de 300 personnes ont participé à ces actions de promotion de notre patrimoine local.



PERSPECTIVES

- Amélioration de la signalétique de la V50.
- Participation au développement des sites touristiques régionaux du Lac de Madine et de l'aérodrome de Chambley (SPL)
- Création de Points d'Informations Touristiques (PIT) dans les Espaces France Services de Thiaucourt et Ancy-Dornot
- Mise en place d'une animation touristique à destination des usagers et acteurs touristiques du territoire, en lien avec les animateurs France Services
- Etude de faisabilité de la création de la V56 entre Madine et la V50 à Arnaville ainsi que de la boucle entre Novéant-sur-Moselle, Gorze, Chambley et la future V56.

RÉFLEXIONS

- Mise en place d'un réseau de “Greeters”, ambassadeurs bénévoles et passionnés, prêts à transmettre et partager leurs connaissances (nature, histoires locales, lieux insolites...).
- Développement de QR codes sur les sentiers d'interprétation et sites de guerre de la CCMM.

MAISON ÉCLUSIÈRE D'ARNAVILLE



DESRIPTIF

Le projet de réhabilitation de la Maison Éclusière d'Arnaville poursuit son cours. Après avoir désigné l'association “Mad et Moselle Confluence” comme lauréate de l'APP pour l'exploitation des futurs locaux, l'équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée en octobre 2021, il s'agit du cabinet d'architectes LILletRAMI.



PERSPECTIVES

■ Poursuite de l'opération de réhabilitation
Le projet est actuellement en phase d'Avant-Projet Définitif (APD). **Il a vocation à intégrer de nombreux services à destination des cyclotouristes et usagers de la vélo-route** tels que :

- **Une offre de restauration et de buvette** (salle de restauration, terrasse extérieure)
- **Une salle de réunion** à destination des associations et entreprises du territoire
- **Un atelier vélo** proposant des services de réparations et de sensibilisation à la pratique cycliste

CONTACT

Guillaume **BELO** - Responsable du pôle “Développement Economique, Tourisme et Agriculture”
03 83 81 92 93 - belo@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Développer la lecture publique et l'accès à l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire.

Dans le prolongement d'une étude de besoins et de faisabilité menée par la CCMM en lien étroit avec les acteurs locaux et les élus municipaux, la Communauté de Communes Mad & Moselle a défini un projet culturel, concentré autour de deux axes structurants :

- **Le développement de la lecture publique**, en lien avec les bibliothèques communales et associatives.
- **L'extension de l'enseignement musical**.

Afin de permettre l'égalité d'accès à la culture au plus grand nombre, en maillant le territoire d'une offre de services de qualité, la communauté de communes interroge les pratiques actuelles pour adapter son offre aux nouveaux usages.



LECTURE PUBLIQUE

DESCRIPTIF

Gestion d'équipements d'intérêt communautaire à Thiaucourt et Mars la Tour

La communauté de communes est compétente pour la gestion de 2 équipements d'intérêt communautaire :

- **La médiathèque située à Thiaucourt**, en gestion directe, avec l'appui de bénévoles.
- **La bibliothèque située à Mars la Tour**, en gestion associative, par convention, au sein du Pôle Multiservices.



Mener conjointement des projets !

Coordination d'un réseau de bibliothèques - Mad & Moselle

- Mise en place de projets communs, accompagnement au développement des bibliothèques locales.
- Réflexion autour de la mise en place d'un service de prêt commun.
- Mise en ligne d'un catalogue de tous les ouvrages disponibles dans les bibliothèques de Thiaucourt, Mars la Tour et Bayonville.
- NOUVEAU - Partenariat avec "je bouquine à Arnaville"

BILAN

2 244 prêts en 2021
290 lecteurs actifs

- Animations et ateliers : une programmation perturbée par les mesures sanitaires - reprise de l'accueil des scolaires

Continuité des différents services mis en place durant le confinement

- Catalogue en ligne (réservation en ligne)
- Livraison pour les publics empêchés
- Retrait sans contact
- Boîte de retour

PERSPECTIVES

- Réalisation d'un diagnostic lecture publique en lien avec la DRAC
- Mise en place d'un service de prêt commun (4 bibliothèques)
- Accès à la bibliothèque numérique du Sillon Lorrain.

La bibliothèque de demain

■ Réfléchir ensemble la bibliothèque de demain : une vingtaine d'acteurs locaux (professionnels, habitants, bénévoles, élus) se sont réunis à plusieurs reprises pour interroger l'offre de services existante. **l'objectif étant d'adapter les bibliothèques en lieu de vie culturelle, pour répondre aux nouveaux besoins de la population.**



ENSEIGNEMENT MUSICAL

DESCRIPTIF

Soutien à l'école des Arts Mad & Moselle

Le soutien financier versé à l'association permet à de nombreux habitants d'accéder à un enseignement musical de qualité sur le secteur Nord du territoire.



BILAN

36 000 € versés chaque année à l'école des Arts de Mad & Moselle.

PERSPECTIVES

Réflexion autour de l'ouverture d'un site sur le sud du territoire en lien avec le Carrefour des jeunes de Beaumont.

ACTION CULTURELLE

Près de 37 000€ notifiés en 2021 en direction d'associations :

- Soutien à des festivals structurants (la grande descente, graines d'art, la semence)
- Soutien à des initiatives locales, en lien avec l'appel à projets "culture" notamment : fresques participatives, (Les Ames'art), Terra, Terra, Terra, Les imprromptus, concert HMU, apéro littéraire Keatous, Résidence Poema....

CONTACTS

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"

03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr

Fanny **HUOT** - Coordinatrice lecture publique

huot@cc-madetmoselle.fr



Une terre à haut niveau de services...

OBJECTIFS

Améliorer l'accessibilité des habitants aux services publics.

Face au désengagement des services publics en milieu rural et à la dématérialisation de la plupart des démarches administratives, la communauté de communes mène une politique en faveur de l'accès aux droits au plus grand nombre avec **une offre de services de qualité dans une logique de proximité.**



DESRIPTIF

3 sites sur le territoire
Des missions communes



Une gamme élargie de services en un lieu unique...
un accompagnement par des professionnels

- Accueil, orientation et accompagnement des usagers dans leurs démarches.
- Des permanences sur site de partenaires ou par les animateur(trice)s formées.

Recrutement d'une conseillère numérique

Recrutement en 2021 d'une conseillère numérique afin de lutter contre la fracture numérique.



ESPACE FRANCE SERVICES THIAUCOURT-REGNIEVILLE

Réalisation de cartes d'identité et passeports depuis juin 2018.



Afin de s'adapter aux besoins des usagers, le service passeport et carte d'identité est ouvert en horaires décalés le jeudi de 12h30 à 18h30 (non stop) et le samedi matin (en plus des horaires habituels).

■ Partenaires

Enfance/famille (CAF), emploi/insertion (Pôle Emploi), retraite/santé (MSA), assistante sociale du Département, emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (Mission Locale), création/reprise d'entreprise (ALACA), conseil en architecture, urbanisme (CAUE), information sur le logement (ADIL), conseils en énergie (EIE), habitat/rénovations (CAMEL), un avocat/conciliateur de justice, finances publiques / impôts (DDFIP), assurance maladie (CPAM), assurance retraite (CARSAT), point info budget (UDAF).

- Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner.
- Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.

ESPACE FRANCE SERVICES ANCY - DORNOT



Ancy-Dornot

■ Partenaires

Enfance/famille (CAF), retraite/santé (MSA), emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (Mission Locale), création/reprise d'entreprise (ALEXIS), consommation, rénovation énergétique (ALEC), habitat/rénovations (CAMEL), avocat.

- Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner
- Espace de travail partagé (cf fiche "développement économique")
- Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.

PÔLE MULTISERVICES MARS LA TOUR



La communauté de communes a construit un bâtiment regroupant différents services.

- Une aile santé (cf fiche "maintien de l'offre de soins")
 - Une aile services publics accueillant une antenne de l'Espace France Services et la bibliothèque de Mars la Tour (cf fiche "attractivité culturelle").
- Pas d'agent sur site, présence sur rdv.

■ Partenaires

Emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (*Mission Locale*), **création/reprise d'entreprise** (*ALACA*), **habitat/rénovations** (*CAMEL*).

BILAN

L'Espace France Services à Thiaucourt-Regniéville a accueilli près de 837 usagers en 2021 et a délivré plus de 1700 titres d'identité (carte nationale d'identité et passeport).

L'Espace France Services à Ancy-Dornot a traité 1045 demandes.

Il a mis en place des permanences délocalisées.

Afin d'améliorer la qualité d'accueil du public et la performance énergétique du bâtiment, des travaux de rénovation ont été entrepris.

9 ateliers ont été organisés (sur les 2 sites).
50 personnes ont été accompagnées pour la déclaration d'impôts (sur les 2 sites).

Numérique

Plus de 50 personnes ont bénéficié d'un accompagnement à l'usage du numérique ce qui représente un total de 129 ateliers individuels.

PERSPECTIVES

- Réflexion sur un schéma intercommunal d'amélioration de l'accès aux services aux publics (dont projet secteur sud/Beaumont ; projet La Poste/Thiaucourt-Regniéville) : recrutement d'un bureau d'études.
- Projet de création d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Thiaucourt-Regniéville.
- Mise en place d'animations déconcentrées (Onville, Beaumont/Carrefour des jeunes...).
- Extension provisoire de créneaux horaires supplémentaires pour le DRE (Dispositif de Recueil d'Empreintes).
- Site de Ancy-Dornot : réouverture des services.



Travaux sur le site d'Ancy-Dornot

CONTACTS

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"
03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr

Alexie **MAIX** et Aurélie **ORMÉO** - Animatrices de l'Espace France Services à Thiaucourt
03 83 81 91 69 - franceservices@cc-madetmoselle.fr

Gautier **SARGENTINI** et Mélanie **MARIN** - Animateur et Animatrice de l'Espace France Service à Ancy-Dornot
03 83 81 91 69 - franceservice57@cc-madetmoselle.fr

Claire **DUMONT** - Conseillère numérique
03 83 81 91 69 - conseillernumerique@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Renforcer l'attractivité du territoire en proposant des services de qualité.

- Permettre à de nouveaux foyers de s'installer sur le territoire
- Participer à l'amélioration du taux d'activité des femmes
- Participer à l'égalité réelle homme-femme
- Développer une offre de services diverse, adaptée et complémentaire
- Renforcer l'accessibilité des services aux populations les plus fragiles (tarification sociale)...

Depuis 2008, la petite enfance est au cœur des politiques de la communauté de communes. Le pôle "petite enfance" se compose d'un Relais Petite Enfance et d'un établissement d'accueil de jeunes enfants.



Ô COMME 3 POMMES LE MULTI ACCUEIL DE BAYONVILLE

DESCRIPTIF

Le Multi Accueil de Bayonville sur Mad est agréé par la Protection Maternelle et Infantile avec un agrément de 25 places. La structure est ouverte de 7h30 à 18h30.

Une équipe pluriprofessionnelle

La structure est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants accompagnée par une équipe pluriprofessionnelle (infirmière, adjoint d'animation...), en tout, ce sont **8 professionnelles qui accueillent les enfants du territoire** (7.3 emploi à temps plein dont 1 contrat d'apprentissage).

BILAN

30 655 heures d'accueil réalisées en 2021

En 2021, l'établissement a accueilli 48 enfants sur 216 jours d'ouverture. 98 % sont issus du territoire.

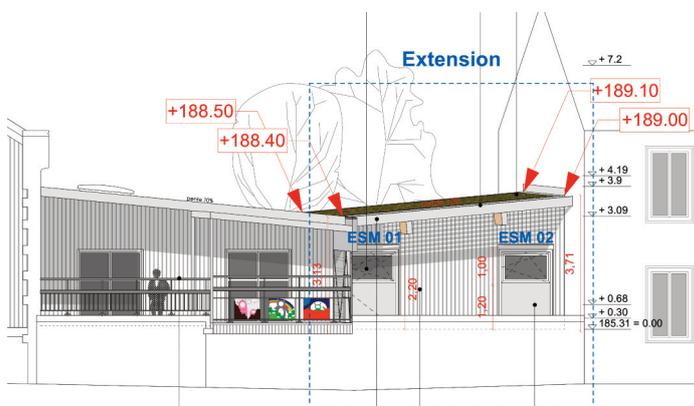
PERSPECTIVES

Améliorer encore l'accueil

- **Une extension du Multi-accueil de Bayonville est programmée pour 2022** ; en effet l'espace de la salle de sommeil est restreint et pour améliorer l'accueil des enfants une extension serait favorable. La structure ayant 10 ans d'existence un financement par l'Etat et la Caisse d'Allocation Familiale est réalisable à hauteur de 80%.



Multi-accueil de Bayonville



Dépenses		Recettes	
Travaux	161 955 €	CAF	93 998 €
Maitrise d'œuvre	22 680 €	ETAT DETR	42 276 €
		DEPARTEMENT	7 690 €
		CCM&M	40 671 €
Total: 184 635 €			

- Etude de besoin sur la partie sud du territoire.



DES PARTENARIATS AVEC DES STRUCTURES VOISINES AU TERRITOIRE

La communauté de communes réserve des places dans les multi-accueils voisins ; 6 places sont réservées sur l'établissement d'accueil à **Manonville** géré par la Communauté de Communes des Terres Toulaises et 1 place est également réservée sur la structure de **Vigneulles les Hattonchatel**.

GRAINES D'ÉVEIL LE RELAIS PETITE ENFANCE

DESCRIPTIF



Le territoire de Mad et Moselle compte 206 assistants maternels, ce qui correspond à plus de 350 places d'accueil sur le territoire.



Le service a pour mission d'informer les familles sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire et notamment sur les démarches administratives pour l'embauche d'un assistant maternel.

Les autres missions du service

■ **L'accompagnement des assistants maternels au quotidien**, rompre l'isolement. Les animatrices proposent des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis chez les assistants maternels.

■ **Valoriser la professionnalisation** des assistants maternels par le biais de formation ou de rencontres spécifiques.

BILAN

180 contacts

En 2021, le Relais Petite Enfance a eu 180 contacts de familles ou assistants maternels à la recherche d'informations.

16 familles, 38 assistants maternels et 78 enfants ont participé aux différentes animations.



CONTACTS

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Mélanie **DALLE** - Responsable de la structure d'accueil Ô comme 3 pommes

03.83.82.56.41 - cma@cc-madetmoselle.fr

Marie Eve **LELEU** - Responsable du Relais Petite Enfance

03.87.63.66.25 - relaispetiteenfance@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Répondre aux besoins d'accueil des familles tout au long de l'année et proposer des actions ludiques ou citoyennes en faveur de la jeunesse.

Développer le périscolaire et l'extrascolaire sur tout le territoire

Fort de son expérience depuis 2013 et afin de répondre aux besoins d'accueil des familles, d'être complémentaire aux temps scolaires, **Mad & Moselle a étendu la compétence périscolaire - extrascolaire à l'ensemble de son territoire** en janvier 2018. Elle souhaite conforter l'offre périscolaire au plus près des écoles des villages et maintenir une offre extrascolaire homogène sur le territoire.

Participer à la réduction des inégalités

Un projet Educatif de Territoire avec pour ambition de permettre aux enfants et aux jeunes un **égal accès à une offre éducative** et de réduire les inégalités a été mis en place avec la collaboration des acteurs locaux.



Renforcer l'accessibilité

La mise en place d'une tarification sociale permet une meilleure accessibilité des services **aux populations les plus fragiles**. Depuis septembre 2021, plus de **130 familles (avec un quotient familial inférieur ou égal à 800 €) profitent d'un tarif à 1 € le repas avec le soutien financier de l'Etat.**

Offrir à l'enfant des moments privilégiés

L'accueil périscolaire, le mercredi éducatif et l'accueil de loisirs jouent un rôle social évident en complémentarité des temps de travail familiaux. Ce sont des dispositifs proposés par la communauté de communes pour favoriser l'organisation des temps sociaux des familles. La Communauté de Communes Mad & Moselle souhaite faire de ces temps d'accueil des moments privilégiés pour les enfants.

Ces temps doivent être des moments de détente et de convivialité permettant à chacun de bénéficier d'un repas équilibré, d'activités ludiques, culturelles et sportives.



Ce sont des temps d'apprentissage de la vie, de sensibilisation à l'hygiène, aux règles de vie en collectivité à l'éducation nutritionnelle.

La communauté de communes se doit de proposer un service de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes, la sécurité et les besoins de chaque enfant.

L'ensemble des accueils proposés sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et ont le soutien technique et financier de la Caisse d'Allocation Familiale.

LES SERVICES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LES MERCREDIS ÉDUCATIFS REGROUPÉS

DESCRIPTIF

Ouverts à minima de 7h30 à 18h, répartis sur le territoire, rattachés aux écoles ou regroupement scolaire :

- les barbapapas à Bernecourt
- les pandas à Essey et Maizerais
- Les 3 aiglons à Thiaucourt
- Les ptits orchids à Waville
- Les arts aux milles pattes à Vandelainville / Arnaville
- Les petites graines vertes à Tronville
- Les marsupiaux à Mars la tour
- Le ptit graoully à Ancy Dornot

■ Et aussi un accueil periscolaire à **Chambley, Corny sur Moselle, Novéant sur Moselle, Jouy aux Arches et Gorze.**

Les mercredis éducatifs sont regroupés sur les communes de **Chambley, Thiaucourt, Vandelainville et Corny sur Moselle**, les familles peuvent y accéder en fonction de leurs besoins.



BILAN

Plus de 1000 enfants accueillis sur les différents sites

800 familles concernées

Plus de 134 000 heures d'accueil





Restauration périscolaire

- 30 à 40% de **produits locaux** et 20% de **bio local**
- 50% de produits **régionaux**
- 80% de produits **frais**
- Des aliments **variés** respectant la **saisonnalité**
- Lutte contre le **gaspillage alimentaire**
- Sensibilisation au **goût...**

Opération de sensibilisation **“une journée sans poubelle”**

LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

DESCRIPTIF

A chaque vacances, les familles peuvent trouver au moins un accueil de loisirs sur le territoire :

Chambley, Vandelainville, Corny sur Moselle, Ancy-Dornot, Thiaucourt-Regniéville, Beaumont et Jouy aux arches. Des sorties, des projets sont proposés aux enfants en fonction de leurs attentes.

BILAN

Plus de 350 enfants accueillis
Soit plus de 22 000 heures d'accueil

LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES

DESCRIPTIF

■ Un **club ado** à Ancy-Dornot, à Jouy aux arches, à Thiaucourt-Regniéville,

■ Des **soirées ados** en partenariat avec les associations locales, FREP de Mars la tour, le carrefour des jeunes à Beaumont,

■ L'accompagnement des juniors assos, 2 structures spécifiques gérées par des jeunes du territoire et soutenues par la ligue de l'enseignement. Les jeunes œuvrent pour mettre en place des projets d'autofinancement ou des actions de solidarité sur le territoire,



■ Des séjours de vacances construits avec eux,

■ Embauche de stagiaires, d'apprentis,

■ Bourse au permis,

■ Adhésion aux missions locales, chantier d'insertion,

■ Organisation de chantiers jeunes

■ Enseignement musical, lecture publique...

PERSPECTIVES

■ Réflexion sur l'amélioration de la prise en compte de la jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté dans les politiques publiques communautaires,

■ Etude de faisabilité de création d'un conseil communautaire des jeunes,

■ Adaptation des actions proposées,

■ Bourse pour permettre au jeunes d'accéder à la formation BAFA ET BAFD.

ZOOM SUR LES CHANTIERS JEUNES

Un "chantier jeunes" est un rassemblement de bénévoles de 13 ans à 17 ans dans le but d'entretenir ou d'améliorer le cadre de vie d'habitation ou de s'impliquer dans la vie locale ; les projets sont variés.

Les jeunes s'engageant dans ces chantiers réalisent différents projets d'action sociale, de préservation du patrimoine, d'animation, de construction, d'aménagement, de protection de l'environnement...

Participer à un chantier jeunes, c'est réaliser une action citoyenne, faire des rencontres, des sorties entre amis et obtenir une bourse pour un projet de loisir.



Chantier jeunes - Entretien et extension du parcours VTT à Ancy-Dornot



Chantier jeunes - création de peintures artistiques sur l'abri bus de Lironville

CONTACTS

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse"

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Yann **COLLE** - Animateur jeunesse - 06 77 82 22 34 - jeunesse@cc-madetmoselle.fr

Marianne **TONNELIER** - Animatrice jeunesse - 07 50 56 76 13 - periscolaire.leptitgraoully@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Permettre le désenclavement numérique grâce au très haut débit pour tous.

L'accès au Très Haut Débit constitue aujourd'hui un élément indispensable pour l'attractivité de notre territoire, aussi bien pour les habitants que pour les entreprises.

Déployer de nouveaux outils ou modes de fonctionnement

Cette nouvelle technologie doit être une opportunité pour le développement de Mad & Moselle : **e-administration, nouveaux outils pédagogiques pour nos écoles, création de nouveaux modes de travail (télétravail, coworking...)**.

DESCRIPTIF



Un investissement à 1,7 million d'€

Ainsi, la Communauté de Communes Mad & Moselle participe à hauteur de 1,7 million d'euros jusqu'en 2023 afin de permettre à tous les foyers de Mad & Moselle d'avoir enfin accès au Très Haut Débit.

Cette opération est possible grâce au regroupement de collectivités au sein de Moselle Fibre pour la partie 57, soit par le plan de déploiement du très haut débit porté par le Conseil Régional Grand Est à l'échelle de 7 départements dont la Meurthe-et-Moselle, avec le soutien financier de l'Etat.

Il s'agit d'un investissement considérable, mais indispensable aujourd'hui pour le développement de notre territoire.

3 secteurs

3 programmes de déploiement

■ **Arnaville, Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle** sont connectées au Très Haut Débit directement par les opérateurs privés, sans intervention publique.

■ **Les communes de Meurthe et Moselle** (hors Arnaville) sont connectées par le biais du programme LOSANGE (Région Grand Est – Conseil Départemental 54).

■ **Les communes de Moselle** (hors Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle) sont connectées par le biais du programme de Moselle Fibre.



BILAN

Les raccordements au haut débit ont démarré en 2018 pour s'achever en 2023.

Plus aucune commune en zone blanche

Sachant, qu'à ce jour, les communes les plus pénalisées par la technologie (zones blanches) ont été raccordées à ce jour et que le planning prévisionnel des différents partenaires est respecté.

Prency à ouvert en mars 2021

St Baussant à ouvert en octobre 2021

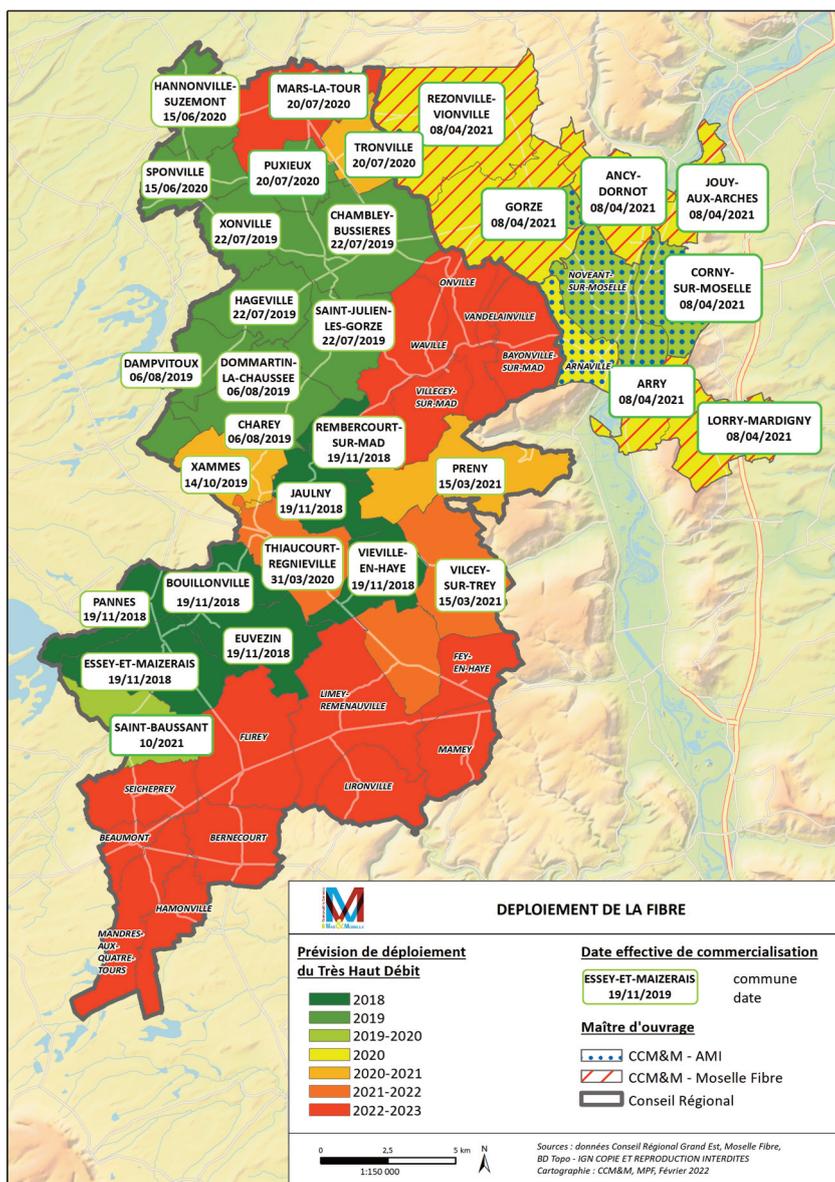
L'investissement en 2021 est porté à 83 900 €

PERSPECTIVES

Un outil au service des habitants, des entreprises, des services, du tourisme...

La communauté de communes souhaite lancer un plan de développement du numérique transversal à toutes les politiques communautaires avec plusieurs objectifs :

- Accompagner le déploiement du Très Haut Débit avec le développement des usages afin de remettre les usagers au cœur de la dématérialisation / numérisation / digitalisation.
- Faire du Très Haut Débit un outil au service du développement du territoire et de son attractivité (développement de la e-administration, développement de la télémédecine pour maintenir et développer l'offre de soin ; accompagnement au développement des mobilités...).
- Faire du Très Haut Débit un outil d'amélioration et de facilitation des relations entre la communauté de communes et ses communes membres ou avec les habitants et acteurs locaux.
- Faire du Très Haut Débit un outil au service de la transition énergétique et d'un développement économique responsable et durable (Plateforme internet pour favoriser la consommation locale et la consommation de biens et services par les touristes...).
- Accompagner les personnes les plus fragiles et éloignées des nouvelles technologies et à leurs usages pour réduire la fracture numérique (= la médiation numérique).



A venir en 2022

ONVILLE
 VANDELAINVILLE
 BAYONVILLE SUR MAD
 VILLECEY SUR MAD
 WAVILLE
 VILCEY SUR TREY
 FLIREY
 FEY EN HAYE
 MAMEY
 LIRONVILLE
 LIMEY REMENAUVILLE
 HAMONVILLE
 MANDRES AUX QUATRE TOURS
 SEICHEPREY
 BERNECOURT
 BEAUMONT

CONTACT

Davy **STEPHAN** - Responsable du Pôle "Patrimoine /Service technique / Informatique et numérique"
 03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Soutenir le mouvement associatif qui impulse une dynamique dans nos communes

Les associations participent largement au lien social dans les communes et au dynamisme du territoire.

Afin de soutenir les bénévoles dans les projets qu'ils développent, la communauté de communes propose un **panel de services en direction des associations**.



SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DE PROJETS OU MANIFESTATIONS

DESRIPTIF

- **Soutien au prêt de matériel**
Mise à disposition d'un parc de matériel associatif (conformément au règlement (mise à disposition gratuite ou payante).
- **Soutien à la mise en place de manifestations éco-responsables** (cf politique développement durable).
- **Soutien financier**
Attribution d'une subvention ponctuelle pour soutenir la mise en place de projets en lien avec les compétences / orientations de la communauté de communes (cf règlement).
- **Convention de partenariat** pour des projets associatifs structurants en lien avec l'exercice d'une compétence intercommunale.

■ Soutien à la communication

Création, reproduction de support de communication (conformément au règlement).

UN BLOG DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS



Possibilité pour les associations de diffuser elles mêmes les informations liées à leurs manifestations via le site Internet de Mad & Moselle (pour l'ensemble des manifestations).

■ Soutien au déplacement

La communauté de communes met à disposition des associations du territoire un véhicule publicitaire permettant le déplacement des membres de l'association.

MISE À DISPOSITION D'UN VÉHICULE PUBLICITAIRE



BILAN

Le soutien proposé par la communauté de communes (prêt de matériel, prêt du véhicule publicitaire, soutien à la communication, soutien à la mise en place de manifestations écoresponsables) a été limité à quelques rares actions du fait de la crise sanitaire.

■ **Convention de partenariat**

10 associations partenaires dans des domaines en lien avec les compétences exercées par la communauté de communes (musique, environnement, mémoire, éducation populaire...).

■ **Subventions versées aux associations**

Montant en 2021 : 112 300 €

PERSPECTIVES

- Promotion du véhicule associatif et étude de faisabilité d'acquisition d'un nouveau véhicule pour le nord du territoire.
- Développement de la promotion des événements associatifs par des outils de communication communautaire (site internet, réseaux sociaux, intramuros).

CONTACT

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"
03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Participer à la lutte contre les déserts médicaux en milieu rural !

Afin de lutter contre la désertification médicale et permettre l'accès aux soins au plus grand nombre, la communauté de communes développe des projets visant à maintenir, voire développer l'offre de santé.



PÔLE MULTISERVICES – MAISON MÉDICALE – MARS LA TOUR

DESCRIPTIF



Construction d'une maison médicale à Mars la Tour

Mad & Moselle a construit un bâtiment permettant l'accueil de professionnels de santé sur ce secteur déficitaire.

BILAN

Il est loué à :

- **Un médecin généraliste.** Le bâtiment accueille 2 espaces de consultation pour permettre l'installation d'un second professionnel.
- **Un chirurgien-dentiste** (2 salles de soins).
- **Deux infirmières.**

PERSPECTIVES

Le bâtiment pourra être agrandi si d'autres professionnels souhaitaient s'installer.

RÈGLEMENT SANTÉ "AIDES À L'INSTALLATION / MODERNISATION"

DESCRIPTIF

Des aides aux professionnels de santé pouvant aller jusqu'à 50 000 €

En décembre 2019, la communauté de communes a adopté un règlement incitatif en faveur des professionnels de santé (jusqu'à 50 000 € d'aides à l'investissement) qui vise 2 objectifs :

- aider à l'installation dans les zones les plus fragiles,
- aider à la modernisation de l'équipement des professionnels de santé déjà installés.

BILAN

2 programmes accompagnés - Plus de 8000 € attribués
Dr Legendre (Novéant-sur-Moselle) ; SCM Kiné Santé (Novéant-sur-Moselle)

PERSPECTIVES

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Mise en oeuvre du Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle du PETR du Val de Lorraine : élaboré en 2017, avec les partenaires et professionnels de santé du Val de Lorraine, dont la CCMM, le CLS est un programme d'actions autour des axes suivants :

- améliorer l'accès aux services de santé et aux soins,
- développer l'autonomie des personnes âgées et handicapées,
- promouvoir des comportements favorables à la santé,
- améliorer le cadre de vie,

■ **Action vaccination :** Les Espaces France Services se sont mobilisés pour accompagner les seniors ayant des difficultés d'accès à la vaccination coronavirus (du fait de la fracture numérique ou de l'absence de mobilité), en partenariat avec les acteurs locaux – **plus de 200 contacts ; 113 personnes accompagnées + gratuité du tedibus pour se rendre aux rdv de vaccination.**

LA TÉLÉMÉDECINE

Une alternative au déficit de professionnels de santé

Réflexion sur le développement de la télémédecine, afin de proposer une alternative au déficit de professionnels de santé en milieu rural (en lien avec la réflexion sur l'évolution de l'Espace France Services de Thiaucourt-Regniéville).



CONTACT

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "Service à la population, culture et solidarité"
03 83 81 91 76 - Steyer@cc-madetmoselle.fr



**Une terre,
véritable jardin des métropoles
au cœur du Parc naturel régional de Lorraine**

OBJECTIFS

Préserver l'environnement par la réduction du volume de déchets et l'augmentation du recyclage et du réemploi.

Labellisé "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" au niveau national, Mad &

Moselle mène une politique de gestion des déchets forte et ambitieuse pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, diminuer la production de déchets, optimiser les modes de collecte et de traitement et maîtriser les coûts de ce service.



DESCRIPTIF

Le mode de financement des déchets sur la CCMM est la Redevance Incitative (REOM I). Elle permet d'**adapter la facture de chaque foyer à la quantité de déchets produits**. La facture est composée d'une part fixe incluant les accès en déchèterie, les déchets recyclables et les frais de collecte des ordures ménagères et d'une part variable relative aux frais de traitement des ordures ménagères, adaptée en fonction du nombre de personnes du foyer, du volume du bac choisi et du nombre de levées (bacs ordures ménagères pucés fournis par Mad & Moselle).

Par l'incitation financière, elle encourage ceux qui trient ou changent leur comportement et leur consommation, c'est le principe de la prévention déchets.

DERNIERS PROJETS MIS EN PLACE

- Une **brigade verte** adossée à un chantier d'insertion au service de l'entretien des espaces naturels du territoire et en vigilance sur les dépôts sauvages.
- Une **harmonisation tarifaire et des pratiques** sur l'ensemble du territoire suite à la fusion de 2017 (redevance incitative, équipement des foyers en bacs pucés, mode de collecte identique...).
- Un **agrandissement des déchèteries de Charey et Bernécourt** avec la mise en place de bennes de réemploi en partenariat avec l'association d'insertion SNI (Société Nationale et Internationale - Pont à Mousson).
- L'obtention de l'**extension des consignes de tri plastique** sur l'ensemble du territoire (appel à projet national Citeo).
- L'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)



BILAN

CHIFFRES CLÉS EN 2021

- **3128 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées** (154 kg par an et par habitant).
- **1778 tonnes de tri** (comprenant les recyclables secs et le verre) **collectées** (88 kg par an et par habitant).
- un **budget** de fonctionnement de plus **2 millions d'euros**.
- **78 composteurs** distribués.
- **32 associations accompagnées** pour des manifestations éco-responsables
- **6 animations réalisées en déchèteries** et 2 ateliers en visio sur les extensions de consignes de tri
- 2 interventions sur le tri et le compostage au collège de Thiaucourt
- 1 formation compostage à destination d'une association
- Partenariat avec SNI pour la ressourcerie

Découvrez la vidéo sur les consignes de tri :
<https://youtu.be/nnmLRX4xzYQ>



Animation tri à l'école de Thiaucourt



PERSPECTIVES

■ Etude pour la mise en place d'une collecte des biodéchets à l'horizon 2023 (Finalisation étude et préparation des marchés 2^e semestre 2022 - Phase d'équipement 2023 - Mise en service 1^{er} janvier 2024)

■ Participation/étude collective sur la reprise d'une unité d'incinération (55).

■ Lancement de l'étude de faisabilité d'une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours à compter de 2024.

■ Règlement d'intervention pour la lutte contre les dépôts sauvages, mise en œuvre du pouvoir de police et assermentation des agents de la brigade verte.

■ Réflexion sur l'évolution des modalités d'accueil (post-covid) dans les 2 déchèteries : accès libre ou réservation.



Animation prévention des déchets au collège de Thiaucourt



Déchèterie de Charey



Stand tri et compostage à Ancy-Dornot

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN** – Adjointe à la responsable - Chargée de mission déchets
03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Isabelle **LIONNET** – Encadrante brigade verte
06 44 39 34 40 - lionnet@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations
03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

Ambassadrices développement durable : Angélique **PETITTI** (Référente associations et manifestations éco-responsables),
Lisa **DEVIEUNE**
03 83 81 91 69 - contactdechets@cc-madetmoselle.fr

Gardiennes de déchèterie : Alix **BOUTTE**, Lisa **DEVIEUNE** et Angélique **PETITTI**

OBJECTIFS

Favoriser la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables



UN CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGÉ POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DESCRIPTIF

Depuis 2020, un Conseiller en Energie Partagé de Mad & Moselle, financé par l'ADEME, accompagne les communes dans :

- la réduction des dépenses énergétiques sur leurs bâtiments publics (préconisations, recherches de financements)
- leur projet de développement des énergies renouvelables, en partenariat avec le PETR Val de Lorraine et le PNRL

BILAN

■ **Accompagnement de 6 communes** (Mamey, Xammes, Onville, Thiaucourt-Regnieville, Jouy-aux-Accompagnement de 6 communes (Mamey, Xammes, Onville, Thiaucourt-Regnieville, Jouy-aux-Arches, Rezonville- Vionville) + CCMM **pour un groupement de commande de réalisation d'audits énergétiques et/ou système de substitution de chauffage de 15 bâtiments publics** (financement Climaxion / AMI Sequoïa).

■ **Accompagnement de 3 communes** (Waville, Beaumont, Mandres-aux-4-Tours) dans le cadre de **travaux de rénovation énergétique sur des bâtiments publics**

■ **Soutien aux projets de développement des énergies renouvelables** sur les communes notamment :

- parc éolien à Bernécourt/Lironville,
- photovoltaïque au sol à Bernécourt, St Julien les Gorze, Mars-la-Tour,
- solaire sur toiture à Hageville, Mandres- aux-4-Tours.

■ **Etude finalisée pour la création d'un réseau de chaleur collectif à Thiaucourt** sur 5 bâtiments (partenariat commune / EHPAD / syndicat scolaire / CCMM)

PERSPECTIVES

■ Développement du photovoltaïque au sol sur les terrains publics.

■ Poursuite du projet de création du réseau de chaleur à Thiaucourt (convention de maîtrise d'ouvrage, recherche de financements et contrat de maîtrise d'oeuvre en 2022)

■ Réflexion sur de nouveaux groupements de commandes notamment pour des diagnostics énergétiques des bâtiments publics

■ Etudes sur l'hydrogène et la méthanisation

DISPOSITIFS POUR LES PARTICULIERS

DESCRIPTIF

■ Accompagnement financier de Mad & Moselle au développement de projets participatifs et citoyen (règlement d'aide à la production d'énergie renouvelable et partenariat Lorraine Energie Renouvelable – Réseau GECLER)

■ Diffusion d'un cadastre solaire pour permettre le développement de l'énergie solaire, en partenariat avec le PETR Val de Lorraine



■ Règlement d'aides "énergie habitat" dans le cadre de l'OPAH à destination des habitants.

■ Mise en œuvre du programme SARE (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) – Guichet unique de l'habitat à l'échelle du PETR Val de Lorraine.

■ Aide à l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique en partenariat financier avec le PNRL-TEPCV

■ Sensibilisation auprès des habitants (animations grands publics, ateliers énergie / thermographie, distributions de kits leds, permanences des Espaces Info Energie, de Lorraine Energie Renouvelable et ALEC 57).

BILAN

■ **2 associations type "centrale villageoise" créées** depuis 2019 : LORSOLEIL et ENERGIES 111.

■ Règlement d'aides "énergie habitat" dans le cadre de l'OPAH à destination des habitants. De Juin 2018 à juin 2021 : **82 logements pour une enveloppe globale de 41 000€.**

■ **5 ateliers grand public "énergie"** ont été organisés en 2021, notamment 2 dans le cadre de La Tournée de Mad & Moselle et du PCAET

PERSPECTIVES

■ Relance des animations sur les dispositifs de production d'énergies citoyennes et participatives.

■ Sensibilisation à la sobriété énergétique à destination du grand public et des scolaires



ECO-EXEMPLARITÉ DE MAD & MOSELLE

DESCRIPTIF

Mad & Moselle s'est dotée d'un Plan éco-administration pour responsabiliser l'ensemble des services dans une logique d'éco-exemplarité. Des simples gestes du quotidien au changement des procédures d'achats de fournitures, de services, d'équipements et de travaux, l'ensemble des thématiques de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la mobilité et de la biodiversité sont prises en compte.

BILAN

- Déploiement du télétravail et des visioconférences depuis 2019
- Acquisition de 2 véhicules électriques et d'un Vélo à Assistance Électrique
- Formation à l'éco-conduite et développement du covoiturage

PARTENAIRES



Région Grand Est
Dispositif financier
Climaxion
(ADEME/Région)



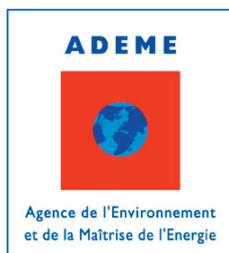
Espaces Info Energie
(Val de Lorraine et ALEC
du Pays Messin)



Lorraine Energie
Renouvelable
(réseau GECLER)



Parc
naturel
régional
de Lorraine



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Pôle d'équilibre territorial et rural

PERSPECTIVES

- Définition d'un schéma de gestion durable du patrimoine communautaire suite aux audits énergétiques pour réaliser un "bouquet de travaux" et mise en œuvre du plan canicule pour améliorer la résilience des bâtiments publics
- Remplacement progressif du matériel technique thermique en électrique (plan de gestion différenciée des espaces publics)
- Sobriété numérique et énergétique
- Eclairage public – relampage d'Actisud
- Finalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (volet énergie du projet de territoire)

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzanne **STRAUSS** – Conseillère en Énergie Partagé
07 50 55 07 60 / 03 83 81 91 69 - strauss@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations
03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Préserver l'environnement
et protéger notre biodiversité.

Le territoire présente une grande diversité de paysages, de faune et de flore. Cette richesse environnementale a amené Mad & Moselle à conduire une véritable politique de transition écologique notamment guidée par un plan paysage à l'échelle des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad, par l'élaboration d'un plan biodiversité et par l'engagement dans un Contrat de Territoire Eau et Climat Mad'in L'Eau Reine.



DESCRIPTIF

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

- Au titre de la GEMA, adhésions au SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rupt-de-Mad/Esch/Trey + SAGE Ferrifère + Syndicat Mixte Seille Aval + Syndicat Mixte pour le Canal de Jouy.
- Au titre de la PI, adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Moselle Aval (SMOMA).

GESTION DES COURS D'EAU ET DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides)

- Rupt-de-Mad et ruisseaux
- Zone humide et confluence d'Arnaville
- Site de Grandfontaine
- Gravières de Novéant-sur-Moselle et son batrachoduc

PLAN DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE VALIDÉ EN NOVEMBRE 2020

- **Programme de plantation et de restauration de haies** (OPA haies).
- Etude réalisée pour la mise en place d'une nouvelle Opération Programmée d'**Amélioration des Vergers** (OPAV).
- Gestion de l'**arboretum de Villecey-sur-Mad** et de **2 vergers conservatoires** à Jaulny et Beaumont.

Montant total de l'opération : 780 000 €

Financeurs : AERM / Région Grand Est dans le cadre AMI TVB + FEADER

- Gestion différenciée des espaces publics : diagnostic réalisé sur 8 communes et sur les sites intercommunaux, accompagnement par la FREDON au changement de pratique d'entretien des espaces verts et préconisation des aménagements laissant place à la biodiversité et limitant les interventions.

- Diagnostic environnemental des prairies, des haies, des mares pour engager de futures restaurations, créations ou outils de préservation

- Etude et diagnostic réalisés pour la mise en place d'une **nouvelle Opération Programmée d'Amélioration des Vergers** (OPAV).

BRIGADE VERTE

La brigade verte est au service de l'entretien et de la surveillance des espaces naturels du territoire.

ANIMATIONS

Des animations à destination du grand public sont organisées chaque année sur des sites différents et un programme est proposé aux scolaires



Balades paysagères dans les vergers à Arry

BILAN

Lancement des Appels à Projets plan biodiversité en juin 2021 – 19 communes ayant candidaté aux axes vergers, mares ou encore biodiversité en village

18 kilomètres de haies plantées entre 2009 et 2020.

100 km de cours d'eau restaurés

Le rupt de Mad, Grosrouvres, l'Esch, l'Yron et ses affluents, Grandfontaine.

3 sorties nature grand public sur le thème des oiseaux à Hagéville

2 sorties inventaires simplifiés des pollinisateurs

Des stands sur la biodiversité par nos partenaires et des expositions sur les amphibiens lors des animations de "La Tournée de Mad & Moselle" sur les places publiques

Construit avec divers partenaires : PNRL, CENL, CPIE, FREDON, APICOOOL, TORCOL, Chambres d'agriculture et un appel à candidature pour les communes volontaires



PERSPECTIVES

- Réflexion sur les filières et pratiques agricoles dans le cadre des différents programmes multi partenariaux liés à la qualité de l'eau du Rupt-de-Mad (SAGE / démarche Mad'in l'eau reine).

- Etudes sur la restauration et l'entretien des différents ruisseaux du territoire dont la Joyeuse, la Vricholle et le Soiron et l'élaboration du plan de gestion de Grandfontaine

- Participation à la mise en oeuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du Syndicat Mixte Moselle Aval (SMOMA).

- Mise en oeuvre du programme d'actions du plan biodiversité et paysage avec les axes suivants :

- Biodiversité en village dont végétalisation des espaces publics, gestion durable et différenciée des espaces verts.

- Ouverture du paysage dont restauration trame thermophile, pelouses calcaires et réouverture des paysages par le développement d'une agriculture durable.

- Restauration et création de mares – Trame bleue.

- **Restauration et création de vergers – Trame verte (voir zoom).**

- Structures agroécologiques avec le maintien des prairies et la plantation de haies.

- L'avenir des forêts.

- Sauvegarde des pollinisateurs.

- Mise en cohérence du PLUI.

- Animations et sensibilisations à la biodiversité et au paysage.

- Définition d'un groupement de commande pour l'entretien des haies à partir de 2023.



zoom sur OPAV 2022

Au programme à l'automne 2022 :

- Des diagnostics écologiques engagés dans 6 vergers communaux pour une restauration et une replantation

- La création de 3 nouveaux vergers communaux

- Un projet global de récolte avec l'association SNI en faveur de la banque alimentaire

- Une aide à l'acquisition de fruitiers et à la taille des arbres pour les particuliers

- Des animations autour des vergers : formations grand public à la taille des arbres fruitiers, à la lutte contre les ravageurs, à la biodiversité dans les vergers et présence du camion pressoir pour la transformation des fruits

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du “pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités”
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Vincent **ASSELOT** – Chargé de mission environnement
03 83 81 91 69 - asselot@cc-madetmoselle.fr

Elisa **BOUVAIS** – Animatrice plan paysage et biodiversité
07 50 56 84 98 - bouvais@cc-madetmoselle.fr

Isabelle **LIONNET** – Encadrante brigade verte
06 44 39 34 40 - lionnet@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations
03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Inscrire l'opération dans les politiques de développement durable.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une convention signée par des partenaires institutionnels nombreux œuvrant ensemble pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat afin de :

- Mieux maîtriser les dépenses énergétiques,
- Lutter contre l'habitat indigne, très dégradé et fragile,
- Adapter les logements à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile,
- Encourager la remise sur le marché ou la remobilisation de logements vacants par des travaux adaptés,
- Valoriser et mettre en valeur le patrimoine bâti,
- S'inscrire dans le développement durable et limiter l'artificialisation des sols par un accompagnement technique et financier dans les travaux,
- Développer l'activité économique des artisans locaux.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est donc une politique globale de sobriété énergétique et foncière et de redynamisation du cœur de nos villages.

L'OPAH actuelle d'une durée de 3 ans est prolongée de deux années supplémentaires jusqu'en Juin 2023.



DESCRIPTIF

LES ABONDEMENTS ET OBJECTIFS FINANCIERS DE LA CCMM

La Communauté de Communes Mad & Moselle s'est engagée dans le cadre de l'OPAH à abonder avec des fonds propres, les aides proposées par l'ANAH et les collectivités partenaires (CD54, Région) pour les ménages éligibles à l'ANAH.

Propriétaires occupants

- **Logements indignes et très dégradés** - 2 logements par an soit 10% de la dépense subventionnée dans la limite de 5 000 € (1 667 € Région + 3 333 € CCMM)

- **Amélioration énergétique** - 30 logements par an dans le cadre d'un "fond commun" avec la région Grand-Est.
 - 1 000 € par logement pour l'amélioration énergétique (subvention CCMM)
 - 2 000 € par logement pour une démarche globale ou par étapes visant un niveau BBC compatible (1 000 € de la CCMM + 1 000 € de la Région)
 - 3 000 € par logement rénové en BBC (1 000 € de la CCMM + 2 000 € de la Région)

- **Autonomie** - 15 logements par an soit 10% de la dépense subventionnée dans la limite de 500 €

Propriétaires bailleurs

- **Logements indignes et très dégradés** - 2 logements par an soit 2 000 € par logement.

- **Logements dégradés** - 2 logements par an soit 1 500 € par logement.

- **Amélioration énergétique** - 2 logements par an soit 1 000 € par logement.

Copropriétés

- **Copropriétés fragiles** - 9 logements sur 2 ans
Accompagnement social, financier et technique gratuit pris en charge par la CCMM par l'intermédiaire de l'association CAMEL

LES SUBVENTIONS INTERCOMMUNALES COMPLÉMENTAIRES À L'OPAH

La CCMM met en place, en parallèle des aides déjà citées, des aides spécifiques et indépendantes de celles de l'Anah.

- **Règlement Energie renouvelable et auto-réhabilitation** - 15 logements par an

Nature des travaux : autoconsommation, système de chauffage à énergies renouvelables, production d'eau chaude sanitaire à partir d'énergies renouvelables, auto-réhabilitation accompagnée.

Sans condition de ressource soit 20% de la dépense subventionnable TTC plafonnée à 500 € + bonus de 250€ pour l'auto-réhabilitation recourant à des matériaux écologiques

- **Règlement Personnes Agées / Personnes Handicapées** - 5 logements par an

Public éligible : pour les personnes handicapées ou âgées de plus de 65 ans, répondant aux critères de ressources de l'Anah, mais qui ne seraient pas éligibles à l'Anah en raison de la nature des travaux.

Sous condition de ressource soit 10% du montant subventionnable plafonné à 1 000 €

- **Ravalement de façade** - 15 logements par an

Nature des travaux : le ravalement de façade ou le revêtement d'isolation thermique par l'extérieur pour les constructions d'habitation datant d'avant 1965

Sans condition de ressource soit 20% du montant total TTC des travaux plafonné à 1 750€



Les ateliers “Développement durable”

Les aides “Energie renouvelable et auto-réhabilitation” de la CCMM sont conditionnées à la participation aux ateliers “Développement Durable” organisés par l’Espace Info Energie pour le 54 et par l’ALEC Metz pour le 57..



BILAN

Sur les 3 premières années d’OPAH

Près de 1 250 000€ env.

Montant des retombées économiques des travaux réalisés (OPAH et règlements intercommunaux) pour les entreprises du territoire.

31 %

part de marché des entreprises du territoire pour réaliser ces travaux

220 000€ en 3 ans

Montant de l’enveloppe globale consommée par la CCMM pour accompagner financièrement les travaux des ménages (investissement)

270 dossiers

Nombre de dossiers accompagnés toutes subventions confondues depuis juin 2018.

PERSPECTIVES

Anticiper la fin de l’OPAH programmée en juin 2023

L’année 2022 sera consacrée aux travaux d’anticipation de la fin de l’OPAH programmée en juin 2023. Des échanges avec les partenaires et un travail de fond sera effectué pour mener à bien l’objectif d’amélioration de l’habitat que se fixe la CCMM.

Cette année s’accompagnera également d’évolutions du règlement de fonctionnement de la subvention intercommunale concernant les “ravalements de façades et l’isolation par l’extérieur”. Les crédits affectés à ce programme étant très prochainement consommés, il s’avère nécessaire de repenser ce programme en lien avec les questions patrimoniales, mais également écologiques.

Dans le cadre de travaux de réflexions plus large sur la nécessaire trajectoire de sobriété foncière et de redynamisation de nos cœurs de bourgs avec une offre de logements plus diversifiés (la question du locatif), cette année sera également consacrée aux réflexions sur un nouveau règlement d’intervention sur **la lutte contre la vacance des logements.**



CONTACT

Coline **LESIRE** - Responsable du pôle “urbanisme & habitat”
03 83 81 91 76 - lesire@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Favoriser le développement de moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle.

La mobilité est un enjeu fort, véritable facteur de l'attractivité du territoire et de lien social. Accès à l'emploi, à la santé, aux commerces, à la culture et à l'éducation, la mobilité conditionne l'efficacité des autres politiques publiques.

Liée à la transition écologique et énergétique, la CCMM souhaite offrir une alternative à la voiture individuelle, veiller à la complémentarité entre les différents transports, les usages partagés de véhicules et les modes de déplacements "doux".



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

Depuis juillet 2019, la CCMM a la compétence "Autorité Organisatrice de la Mobilité", complétée au 1^{er} juillet 2021 par la délibération du 18 février 2021 faisant suite à la loi d'Orientation des Mobilités pour agir sur le transport régulier, le transport à la demande et les services de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les élus de Mad & Moselle ont délibéré le 17 décembre 2020 en faveur d'un **plan de développement des mobilités qui a pour objectif de permettre le déploiement de différentes solutions alternatives à la voiture individuelle**, afin d'en réduire son utilisation, tout en conservant l'attractivité de son territoire. Ce plan fera partie intégrante du projet de territoire en cours de définition, notamment sur les enjeux d'amélioration du cadre de vie, d'amélioration des mobilités en lien avec la transition énergétique, de promotion de la santé et des sports-loisirs et d'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

BILAN

■ Le territoire compte aujourd'hui **13 km d'itinéraires cyclables**.

■ **83 dossiers aidés pour l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique**

■ **2 réunions publiques organisées sur la mobilité**, 1 enquête à destination des usagers, 1 animation lors des places publiques de la Tournée de Mad & Moselle.

3 AIRES DE COVOITURAGE

Mad et Moselle a créé 3 aires de covoiturage intercommunales sur **Bernécourt, Mars-la-Tour et Arnaville** : 10 à 15 places de stationnement, dont une place PMR (Personne à Mobilité Réduite), avec végétalisation pour un aménagement durable et écologique et une bonne intégration paysagère, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicule électrique sur les sites de Mars-la-Tour et Arnaville.



Aire de covoiturage
à Arnaville

PERSPECTIVES

Développement des mobilités du quotidien

■ Poursuite de l'expérimentation d'une ligne fixe Thiaucourt-Actisud avec desserte de l'ensemble des villages et des gares

■ Etude sur le transfert de compétence IRVE (infrastructure de recharge pour véhicules électriques) au SDE54

■ Schéma directeur des mobilités à l'échelle du PETR Val de Lorraine avec diverses expérimentations sur de la mobilité alternative et innovante. **Le PETR travaille actuellement sur la mobilité du quotidien avec d'autres dispositifs de mobilité solidaire,**

- l'autopartage,
- le schéma des bornes de recharge pour véhicules électriques,
- des études sur les services cyclables,
- la signalétique de la V50,
- la faisabilité technique de nouvelles véloroutes,
- la mise en place de compteurs de fréquentations et de labels vélos,
- l'accessibilité cyclable et son animation sur les sites scolaires.
- Mise en place d'un ambassadeur des mobilités

Développement des mobilités douces :

■ Création d'une **passerelle cyclable et piétonne pour le franchissement de la Moselle** entre Corny sur Moselle et Novéant sur Moselle (véloroute V50).



■ Projet d'aménagement du pont canal d'Arnaville pour résorber un point noir de la V50

■ Projet de **nouvelles liaisons douces entre les villages et vers les grands sites touristiques** (véloroute V56 Moselle à Madine par la vallée du Rupt-de-Mad, et boucle Moselle à base de Chambley par Gorze retour V56).

■ Intégration des enjeux de mobilité douce dans le PLUi.

■ Suite et fin de l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique



Stand mobilité La Tournée Onville

Animations Les vélos Fous
Place publique Onville
Association Dynamo



**TEDI'BUS - LE TRANSPORT À LA DEMANDE
ÉTENDU À TOUT LE TERRITOIRE DEPUIS LE
1^{ER} FÉVRIER 2021**

DESCRIPTIF

Initié depuis 2014 sur une partie du territoire, **le service de Transport à la Demande "Tedi'bus" a été étendu à l'ensemble de Mad & Moselle en 2021.**

Ce service de proximité permet de rejoindre directement depuis son domicile un bourg offrant les services publics, de santé, de loisirs, les commerces et les gares, selon des circuits et horaires prédéfinis, sur réservation préalable la veille auprès de la CCMM.



BILAN

449 réservations (15% d'usagers hebdomadaires, 35% mensuels et 50% occasionnels).

MOBILITÉ SOLIDAIRE

DESCRIPTIF

Mad & Moselle soutient le projet expérimental de mobilité solidaire porté par la Fédération Familles Rurales 57 et le PETR du Val de Lorraine. Des réunions publiques ont été organisées.

Le concept : des conducteurs bénévoles, dédommagés pour leurs frais, accompagnent dans leurs déplacements quotidiens les habitants ayant des difficultés de mobilité.



BILAN

801 trajets

18 conducteurs bénévoles, 36 bénéficiaires

Opération étendue à tout le périmètre de la CCMM avec le même partenaire pour le 54

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN** – Adjointe au responsable
03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Vincent **ASSELOT** – Chargé de mission environnement / Référent développement des mobilités douces
03 83 81 91 69 - asselot@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Le PLUi, un projet d'aménagement et de développement durable à l'échelle du territoire !

La Communauté de Communes Mad & Moselle s'est vue transférer la compétence "PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu" le 1er Janvier 2019. Cette compétence est une compétence obligatoire pour les EPCI.

Ainsi, le 28 mai 2019 la CCMM a prescrit l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi).

Le PLUi permettra de doter le territoire d'un projet fédérateur grâce à ce document de planification qui règlera le droit des sols à la parcelle et sera opposable aux demandes d'autorisations d'urbanisme. Le PLUi approuvé viendra se substituer aux documents d'urbanisme existants (PLU, Carte Communale ou RNU).

En effet, un grand nombre de communes ne dispose pas de document d'urbanisme ou dispose d'un document d'urbanisme à faire évoluer pour s'adapter aux évolutions législatives et supra-communales :

- 14 communes sont au Règlement National de l'Urbanisme (RNU), dont 7 à la suite d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) rendu caduc.
- 2 disposent d'une Carte Communale.
- 12 disposent d'un PLU approuvé avant 2010 (avant Loi Grenelle et ALUR).
- 22 disposent d'un PLU approuvé après 2010.

DESRIPTIF

La compétence PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu.

Par le transfert de cette compétence, la CCMM est devenue également compétente pour faire évoluer les documents d'urbanisme communaux en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi (modifications, révision allégée, déclaration de projet).

D'autres compétences ou exercices ont également été transférés dont :

- La conduite de Périmètres Délimités des Abords (PDA) autour des monuments historiques
- Le Droit de Préemption Urbain (DPU) : la CCMM instruit les Déclarations d'Intention d'Aliéner - DIA (cf : fiche instruction).

- La conduite du Règlement Local de Publicité (RLP) : la modification de celui de Jouy-aux-Arches (seul RLP existant sur notre territoire) a été approuvé en décembre 2020.

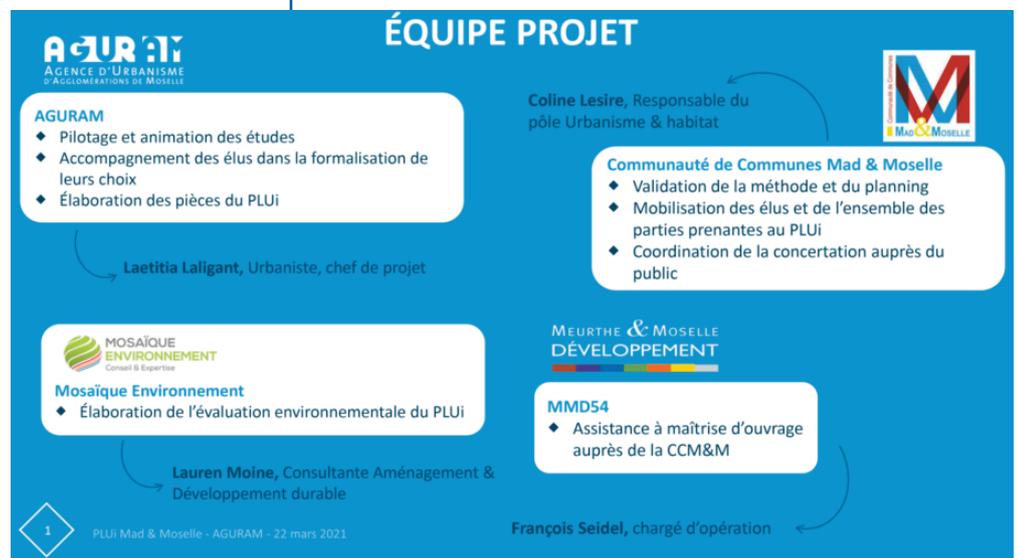
ATTENTION : la compétence relative aux autorisations d'urbanisme reste une compétence du maire ou du préfet pour les communes au RNU (sans POS caduc).

La démarche d'élaboration du PLUi

Par convention, l'AGURAM (agence d'urbanisme) accompagne la CCMM dans l'élaboration du PLUi.

L'Agence Technique Départementale de Meurthe & Moselle (MMD54) a été choisie pour assister la CCMM en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le bureau d'études "Mosaïque Environnement" accompagne la CCMM dans l'évaluation environnementale du PLUi.



Elaboration du PADD en cours (2021-2022)

Le diagnostic du PLUi a été finalisé à l'été 2021. Depuis septembre 2021, une conférence des Maires a permis de dresser les principaux enjeux du territoire et d'amorcer les travaux sur le PADD : le projet d'aménagement et de développement durables.

Ces travaux vont se répartir sur le dernier trimestre 2021 et l'ensemble de l'année 2022 avec des temps forts en atelier thématiques et en ateliers sectoriels pour définir les grandes orientations et les objectifs que Mad & Moselle se fixe pour la prochaine décennie.

Le PADD sera la "pièce maîtresse" du PLUi qui permettra de décliner les pièces réglementaires du document d'urbanisme : règlement écrit, règlement graphique et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).





La tournée Mad & Moselle à Onville

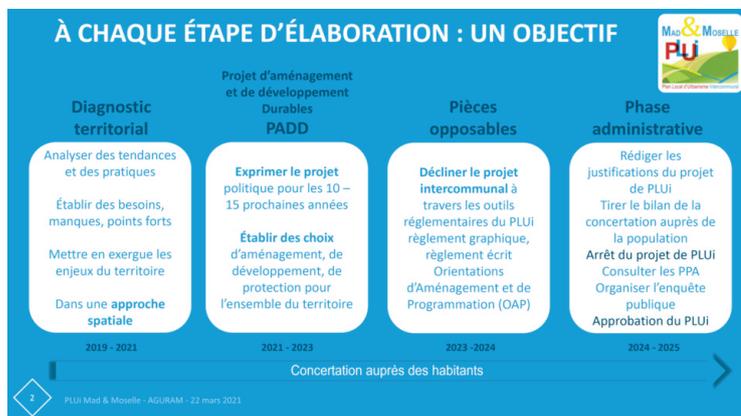


La tournée Mad & Moselle à Onville



BILAN

L'année 2021 a été rythmée par les travaux d'élaboration du diagnostic du PLUI avec les élus, les partenaires, mais également les habitants dans le cadre de la Tournée de Mad & Moselle. Des micros-trottoirs ont été organisés pour recueillir la parole des habitants sur le territoire, et surtout 5 balades paysagères ont été animées sur les 5 secteurs du territoire. Au total, ces balades ont permis de faire découvrir les travaux du PLUI et d'échanger sur le devenir du territoire avec plus de 140 personnes au total sur ces 5 matinées.



PERSPECTIVES

L'année 2022 sera une année consacrée aux travaux sur le PADD en tenant compte d'autres démarches menées en parallèles et qui viendront alimenter et s'articuler avec les travaux d'élaboration de PLUI :

- L'inventaire des "zones humides" mené par le Parc Naturel Régional de Lorraine sur l'ensemble du territoire intercommunal
- La démarche de "sobriété foncière" : réalisation d'un inventaire d'espaces à désimperméabiliser et expérimentations d'aménagements durables menées par l'intercommunalité dans le cadre de l'AMI national sur le "Zéro Artificialisation nette" (ZAN). L'intercommunalité sera accompagnée par la CDC Biodiversité, l'AGURAM, MMD54, le PNR de Lorraine et les deux CAUE.
- La démarche de Périmètres délimités des Abords menée par la CCMM en lien avec la DRAC et les UDAP des deux départements : recrutement et financement par la DRAC d'un bureau d'études.

CONTACT

Coline LESIRE - Responsable du pôle "urbanisme & habitat"
03 83 81 91 76 - lesire@cc-madetmoselle.fr



Services aux communes

Mutualisation des services

OBJECTIFS

Améliorer la qualité des services publics locaux

La mutualisation des services et des moyens a été initiée en 2007 par la Communauté de Communes des 3 Vallées avant de s'étendre au Chardon Lorrain en 2011 puis à Mad & Moselle en 2017.

L'objectif principal de la mutualisation est d'abord d'améliorer la qualité des services publics locaux tout en favorisant les économies à long terme (non-remplacement suite à des départs en retraite, mutualisation du matériel...).



DESRIPTIF

ENTRE MAD & MOSELLE ET LES COMMUNES VOLONTAIRES

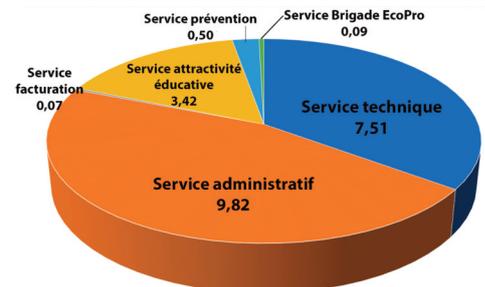
Historique

- En 2007 : La mutualisation a commencé par la création d'un service commun technique pour la **gestion des espaces verts et petits travaux**.
- En 2011, un service commun de **balayage** a été créé.
- En 2013, un service commun **administratif** a été proposé aux communes volontaires pour la mutualisation des **secrétaires de mairie**.
- En 2014 : un service commun pour l'**Administration du Droit des Sols** par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.
- En 2020 : un service commun "**attractivité éducative**" regroupant les **ATSEM et les animateurs périscolaires** ainsi qu'un service commun "**prévention des risques professionnels**" et de "**facturation pour l'assainissement**".

Aujourd'hui

- **Service commun technique**
22 communes et 2 syndicats - 6 agents (3 équipes)
- **Service commun balayage**
20 communes et un syndicat (4 communes supplémentaires) - Prestataire SUEZ
- **Service commun administratif**
26 communes et 3 syndicats - 20 secrétaires
Service primé deux années consécutives
2018 - TERRITORIA OR - Catégorie Ressources Humaines
2019 - Lauriers des Collectivités Locales Prix du Jury
- **Service commun pour l'Administration du Droit des Sols**
44 communes - CC Bassin de Pompey
- **Service commun "attractivité éducative"**
3 communes et 1 syndicat - **17 agents (24 agents peuvent être mis à disposition)**
- **Service commun "prévention des risques professionnels"**
11 communes - 1 agent de prévention CCMM
- **Service commun de "facturation assainissement"**
7 communes - 1 agent CCMM

Equivalent temps plein



MUTUALISATION À LA CARTE

Il s'agit bien de **mutualisation "à la carte" non contraignante**, ouverte aux communes volontaires. Une charte de gouvernance des services communs a été définie de manière concertée.

APPLICATION INTERSTIS

Dématérialiser et améliorer les relations avec les communes

Objectifs

- Faciliter le quotidien et l'autonomisation des agents sur le terrain.
- Améliorer la qualité du service aux communes.
- Simplifier la vie des élus.
- Automatiser la facturation du service commun.

UNE CHARTE DE GOUVERNANCE

Objectifs

- Clarifier la responsabilité et les missions de l'ensemble des acteurs des services communs (communes et CCMM).
- Assurer un fonctionnement efficace et optimal des services communs.
- Confirmer la co-responsabilité partagée dans la gestion du service commun par la commune et la CCMM. →

COÛT UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT

2021

- Services techniques communs à 24.72 €/heure
- Service commun "facturation" à 17.84 €/heure (soit 0.74€/facture)
- Service commun "attractivité éducative" à 15.41 €/heure
- Service commun "Prévention des risques professionnels – 1er volet – Définition & Actualisation du Document unique" à 70.05 €
- Service commun "Prévention des risques professionnels – 2° volet - Mise à disposition d'un agent de prévention" à 18.61 €
- Services administratifs communs à 18.75 €/heure
- Service commun "Eco Pro" à 12.58 €/heure

BILAN

- Assurer une **meilleure continuité du service** (remplacement).
- **Meilleure attractivité des postes** par la création de temps complets.
- **Meilleure formation** et professionnalisation des agents.
- **Une plus grande motivation** pour les agents : intégration dans une équipe, plan de formation adapté, possibilité d'évolution de carrière, mobilité interne plus importante...
- Un encadrement assuré par Mad & Moselle avec un **suivi de carrières**.
- **Meilleure prévention des risques professionnelles** (Document Unique mutualisé, agent de prévention ou encore démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences).

Mutualisation des moyens

GROUPEMENTS DE COMMANDES

Objectif : unifier et harmoniser les besoins et obtenir des prix plus intéressants en massifiant les commandes.

Réalisés

- Entretien de l'éclairage public et défibrillateurs

En projet

- Assurance
- Informatique
- Téléphonie
- Copieurs
- Radars

DÉLÉGATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LES PROJETS D'INTÉRÊT INTERCOMMUNAL

Objectif : Accompagnement technique des communes

Critères de sélection

- Projet d'intérêt communal
- Niveau de complexité du projet
- Répartition géographique
- Projet qui s'inscrit dans une démarche de développement durable (Agenda 21)

Les coûts d'ingénierie (personnel)

- De 1 à 200 heures : 10 € brut/heure
- A partir de 201 heures : 15 € brut /heure

PERSPECTIVES

- Définition du schéma de mutualisation 2022-2026 (projet de nouvelles mutualisations),
- Extension des services communs existants,
- Mise en place de nouveaux services en cours de réflexion : communication, ressources humaines, centrale d'achat, ingénierie financière et conduite de projet...
- Professionnalisation et montée en compétences des agents afin de poursuivre l'amélioration de la qualité des services publics locaux.
- Amélioration de l'application de suivi des services communs (INTERSTIS),
- Formation des agents et des élus communaux à l'utilisation de l'application par le conseiller numérique,
- Mise en place d'une nouvelle formation sur le management de proximité pour les élus communaux.

CONTACTS

Service commun technique, balayage et prévention des risques professionnels

Davy **STEPHAN** - Responsable du pôle "patrimoine / service technique / informatique et numérique" - 03 83 81 91 69
stephan@cc-madetmoselle.fr

Service commun administratif

Lydie **RICHY** - Responsable de service - 03 83 81 91 69 - richy@cc-madetmoselle.fr

Service commun ADS

Coline **LESIRE** - Responsable du pôle "urbanisme & habitat" - 03 83 81 91 69 - lesire@cc-madetmoselle.fr

Service commun attractivité éducative

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"
03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

S'appuyer sur un service instructeur compétent pour un meilleur service aux habitants et une meilleure sécurité juridique pour les communes.



DESRIPTIF

Un service instructeur commun

Le transfert de la compétence "PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu" par la communauté de communes, n'entraîne pas le transfert de compétence relative aux autorisations d'urbanisme (délivrance des déclarations de projet, permis de construire...).

L'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme est :

- Le maire, au nom de la commune, dans les communes qui se sont dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (PLU, Carte communale, PLUi).
- Le préfet ou le maire au nom de l'Etat dans les autres communes (RNU).

Toutefois, le maire, pour délivrer les autorisations d'urbanisme, peut déléguer tout ou partie de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

C'est pourquoi, suite au désengagement des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (sauf RNU) en 2015, la CCMM s'est rapprochée de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pour mettre en place une plateforme commune de l'instruction.

Des conventions précisant les instructions d'urbanisme déléguées par le maire ont été établies dans le cadre d'un service commun.

L'exercice du "Droit de Préemption urbain" par la Communauté de Communes

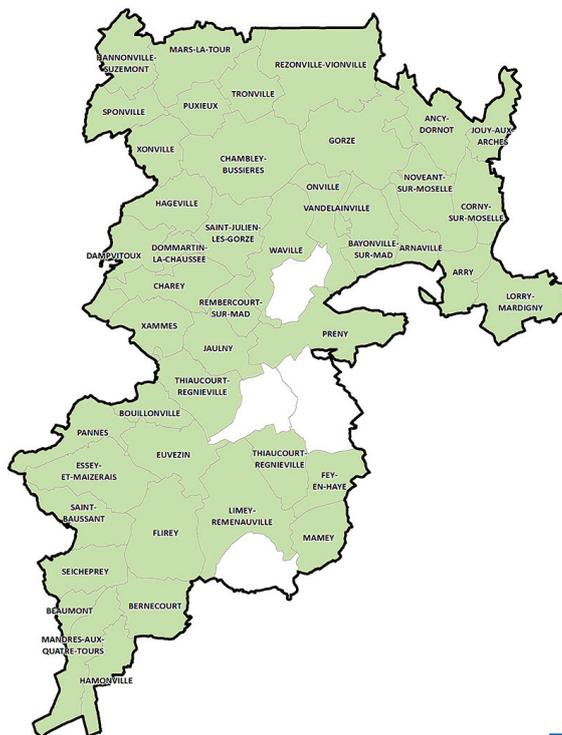
Dans le cadre du transfert de la compétence "PLU(i)" au 1^{er} Janvier 2019, et conformément à l'article L211-2 du Code de l'Urbanisme, la Communauté de Communes Mad & Moselle est devenue compétente de plein droit en matière de droit de préemption urbain (DPU). La CCMM a alors la charge de l'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour les biens situés dans un périmètre de droit de préemption urbain. Il est toutefois possible pour la commune de se voir déléguer cet exercice pour la vente d'un bien et un projet communal déterminé. Elle doit alors le faire savoir à la CCMM lors de la transmission de la DIA.

BILAN

Adhésion de la quasi totalité des communes

Aujourd'hui **44 des 48 communes** ont fait le choix de confier tout ou partie de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au service mutualisé. Bien souvent les communes n'ayant pas tout délégué ont conservé les CUA ou les déclarations préalables.

Au total ce sont **plus de 600 autorisations d'urbanisme** qui sont instruites pour les communes de la CCMM chaque année au niveau de la plateforme d'instruction du Bassin de Pompey.



Les 4 communes qui n'ont pas délégué l'instruction, sont 4 communes du territoire au RNU instruites par les services de l'Etat dont la compétence de délivrance relève d'une compétence du Préfet.

Le service instructeur assure alors la quasi-totalité de l'instruction de ces autorisations et des logiciels SIG ont été mis en place pour faciliter les instructions et répondre aux obligations au 1er janvier 2022.

Des logiciels pour faciliter les instructions

■ Plateforme ArcopolePro : le SIG (système d'information géographique) commun

Chaque commune dispose de codes d'accès au logiciel de SIG commun. Les communes peuvent alors consulter ce logiciel cartographique qui permet de gagner du temps dans les recherches et l'échange d'informations. En effet, cet outil offre la possibilité d'accéder au cadastre mis à jour chaque année, à des images aériennes, socle sur lequel se greffent des données « métier » comme les documents d'urbanisme (PLU, Carte communale), les risques, les servitudes ou encore les périmètres de préservation de l'environnement par exemple. Via cette plateforme, il est également possible de suivre toutes les instructions des demandes d'urbanisme ou de rechercher ces données archivées (demandes d'autorisation d'urbanisme, DIA).

■ Plateforme WgéopC

Depuis plusieurs mois maintenant chaque commune membres du service instructeur mutualisé, téléverse les pièces des autorisations d'urbanisme, via le logiciel WgéopC, afin qu'elles soient transmises au service instructeur du Bassin de Pompey. La commune peut alors suivre le cheminement des instructions et retrouver les éléments archivés.

■ Plateforme WgéoDIA

La Communauté de Communes s'est dotée de la plateforme WgéoDIA pour la dématérialisation de l'instruction des DIA et leur archivage. Cette plateforme est associée à « Arcopole », de sorte qu'il est possible sur ArcopolePro, comme via WgéopC, de retrouver les demandes instruites et archivées.

D'ici l'été 2022, l'ensemble des communes disposant d'un périmètre de droit de préemption urbain (les communes dotées d'un PLU), se verront équipées d'une licence « dépôt » de WgéoDIA qui sera également reliée à GéoPermis. Cette liaison permettra à la commune et à la CCMM, si les notaires utilisent cette voie, de recevoir directement une DIA de façon dématérialisée.

Chaque année ce sont plus de 300 DIA qui sont instruites au niveau de la Communauté de Communes.

PERSPECTIVES



Plateforme de dépôt de dossier d'urbanisme

Adresse courriel

Mot de passe

Mot de passe oublié

ou

L'année 2022 sera consacrée à la diffusion et à la formation des outils numériques.

En effet, la plateforme GéoPermis associée à WgéopC et WgéoDIA permettra ainsi aux pétitionnaires ou mandataires (notaires...) de déposer les demandes d'urbanisme de façon dématérialisée (autorisations d'urbanisme, DIA) et à la commune de pouvoir les réceptionner numériquement.

D'ici l'été 2022, l'ensemble des communes disposant d'un périmètre de droit de préemption urbain (les communes dotées d'un PLU), se verront équipées d'une licence « dépôt » de WgéoDIA qui sera également reliée à GéoPermis

Une réunion d'information sera organisée avant l'été 2022 avec l'ensemble des communes de la CCMM, tout en sachant que le service instructeur, tout comme la CCMM, reste à votre disposition pour faciliter, vous informer ou vous perfectionner à l'usage de ces outils numériques.

CONTACT

Coline **LESIRE** - Responsable du pôle "urbanisme & habitat"
03 83 81 91 76 - lesire@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Recueillir les animaux abandonnés ou errants sur la voie publique.

Au 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes a pris la compétence "Gestion intercommunale du service de fourrière animale conformément à l'application de l'article L. 211-11 du code rural".

Cette compétence comprend :

- La capture et prise en charge des animaux divagants,
- La capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux dangereux,
- La prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire,
- Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg,
- La gestion du Centre Animalier "fourrière animale".

DESCRIPTIF

La communauté de communes assure le portage administratif et financier uniquement. Les modalités de fonctionnement avec les prestataires restent inchangées. Les communes continuent à contacter directement la fourrière (24h/24 et 7 jours/7).

Les prestataires

■ La Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA)

39 communes concernées : Ancy-Dornot, Arnville, Arry, Bayonville, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Chambley, Corny-sur-Moselle, Charey, Dommartin la Chaussée, Essey et Maizerais, Euvezin, Fey en Haye, Flirey, Gorze, Hamonville, Jaulny, Jouy-aux-Arches, Limey, Lironville, Lorry-Mardigny, Mamey, Mandres aux Quatre Tours, Novéant-sur-Moselle, Onville, Pannes, Prény, Rembercourt, Saint Baussant, Seicheprey, Saint Julien les Gorze, Thiaucourt, Vandelainville, Viéville en Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey sur Mad, Waville et Xammes.

■ Le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique (SMIVU) du Joli Bois

9 communes concernées : Dampvitoux, Hagéville, Hannonville-Suzémont, Mars La Tour, Puxieux, Rezonville-Vionville, Sponville, Tronville et Xonville.



BILAN

35 interventions en 2021

■ 25 interventions pour la SACPA : Ancy-Dornot (7), Chambley-Bussières (4), Corny sur Moselle (2), Gorze (1), Jouy-aux-arches (3), Lorry-Mardigny (1), Prény (1), Seicheprey (1), Thiaucourt (4), Waville (1)

■ 10 interventions pour le SMIVU : Dampvitoux (4), Hagéville (1), Rezonville-Vionville (4), Xonville (1).

Le coût total du service (2021) : 17 102,34 € TTC

■ 14 261,89 € pour la SACPA

■ 2 840,48 € pour le SMIVU

PERSPECTIVES

Assurer une continuité du service (contrat signé avec la SACPA jusqu'au 31 décembre 2022).



CONTACT

Davy **STEPHAN** - Responsable du Pôle "Patrimoine /Service technique / Informatique et numérique"
03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr



Services communautaires supports

OBJECTIFS

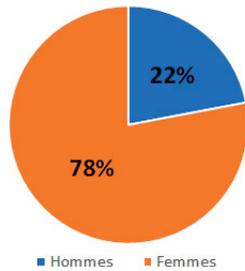
Participer à l'amélioration du bien-être des habitants et à l'attractivité du territoire grâce à une ingénierie de qualité.

Mise en place d'un management favorisant le travail collaboratif et transversal.

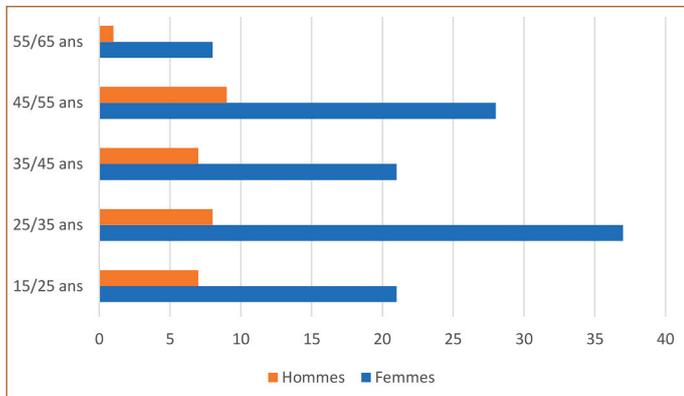
- Professionnalisation permanente des agents
- Renforcement de l'attractivité des postes
- Mise en place d'une ingénierie mutualisée avec les communes avec une professionnalisation accrue sur des domaines spécifiques en accord avec les besoins des communes
- Amélioration du bien-être au travail

DESCRIPTIF

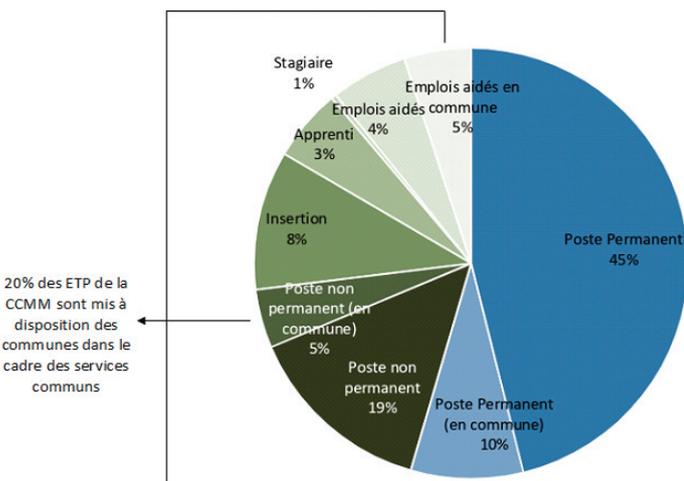
Répartition hommes / femmes au 1^{er} janvier 2021



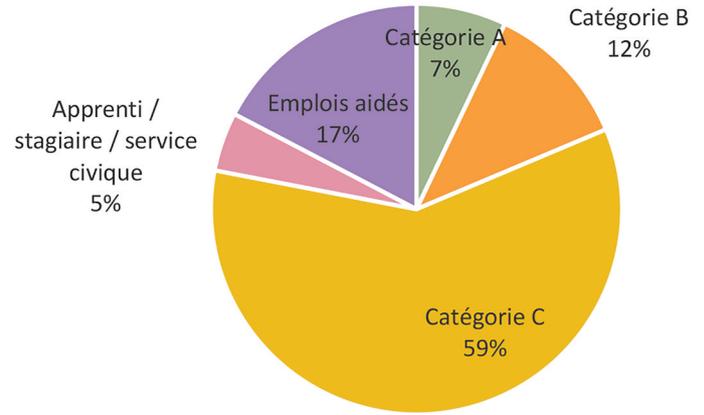
Répartition hommes - femmes / par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2021



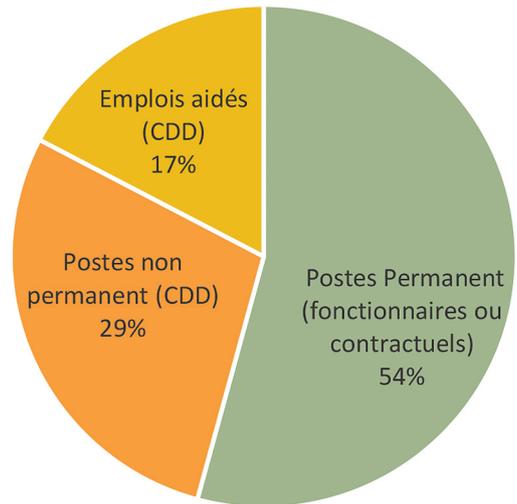
Répartition par type de poste au 1^{er} janvier 2021



Répartition par catégorie de poste au 1^{er} janvier 2021



Répartition par nature de poste au 1^{er} janvier 2021



Répartition géographique au 1^{er} janvier 2021

67 % des agents vivent sur le territoire de Mad & Moselle

COÛT DU PERSONNEL PAR HABITANT

Communauté de Communes	Population	Charges de personnel / habitant (2020)
CC Bassin de Pompey	41 049	290€
CC Côtes de Meuse de Woevre	6 169	233€
CC Moselle et Madon	29 096	202€
CC Seille et Grand Couronné	18 961	181€
CCM&M	20 412	150€
CC du Bassin de PAM	40 778	132€
CC Colombey et Sud Toulais	11 644	120€
CC terres Toulaises	45 492	111€
CC territoire de Lunéville à Baccarat	42 349	87€
CC du Sud Messin	16 604	53€

RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES POSTES AFIN D'ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS

- Mise en place du **télétravail** en 2017 (28 agents concernés en 2020)
- Dès 2020 : possibilité d'aller jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine (hors crise sanitaire)
- Soutien à l'emploi des jeunes : volontariat territorial en administration (VTA), apprentissage, services civiques, stagiaires...
- Conduite d'un plan de résorption de l'emploi précaire, avec 9 postes non-permanent transformés en poste permanents pour 2022
- Promotion de l'insertion professionnelle : recours dès que possible aux emplois aidés, notamment dans le cadre des chantiers d'insertion de la collectivité.

DES AVANTAGES SOCIAUX

- Tickets restaurants : ensemble du personnel éligible
- Mutuelle avec participation employeur
- Assurance garantie maintien de salaire avec participation employeur
- Amicale du personnel (chèques vacances, Noël des enfants, chèques événements de la vie...)
- Accompagnement à la mobilité (préparation concours, bilan de compétence, coaching...)

UN RÉGIME INDEMNITAIRE PLUS ATTRACTIF

- Adaptation du RIFSEEP au 1er janvier 2022
- Instauration de la prime de présentéisme en 2018 et doublement de cette prime dès 2019
- Diminution des conditions d'ancienneté pour bénéficier du CIA dès 2020
- Non prise en compte des autorisations spéciales d'absences liées au COVID dans le calcul du CIA

MISE EN OEUVRE DU PLAN BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Quelques exemples :

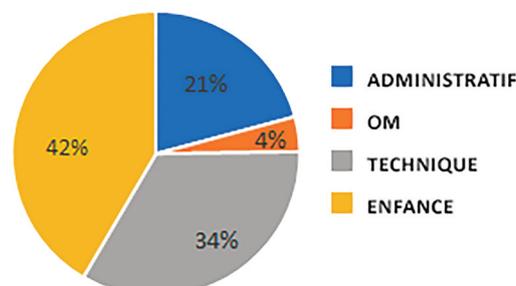
- Mise en place du télétravail
- Amélioration de conditions matérielles de travail
- Adaptation du RIFSEEP au 1er janvier 2022
- Protocole d'accueil des nouveaux agents (parrainage / marrainage – journée d'intégration)
- Prévention des risques professionnels
- Séminaires de cohésion

LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME

- Rétablissement de la **journée de carence** depuis le 1^{er} janvier 2018.
- Mise en œuvre de la démarche de **prévention des risques** professionnels, avec le plan pluriannuel de prévention.
- **Minoration de la part variable** du régime indemnitaire (Complément Indemnitaire Annuel) en cas d'absentéisme.

- **Entretiens de retour** suite à un arrêt
- **Prime de présentéisme** - Ce qui est retiré du CIA des agents pour cause d'absentéisme est redistribué à part égale entre tous les agents qui n'ont pas eu d'absence pendant l'année. Depuis 2019, ce montant est doublé.
- **Procédure de contrôles des arrêts maladie** – longs/répétitifs ou sur demande du responsable de service.

Heures d'absence par service



- **Le taux d'absentéisme est de 4,35 %** en 2021 (8,01 % en 2020).
- **4,27 %** si l'on ne prend pas en compte les autorisations spéciales d'absences
- **3,89 %** sans les congés maternité / paternité / adoption

Au niveau national, pour la fonction publique territoriale : **9,5 %** (données 2020)

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **28 397 €** consacrés à la formation en 2021 (cotisations CNFPT et autres)
- **433 jours** de formation suivis par les agents en 2021
- 105 agents concernés

Soit :

- **41 jours** de formation pour les agents de catégorie A
- **63 jours** de formation pour les agents de catégorie B
- **329 jours** de formation pour les agents de catégorie C
- Prise en charge financière pour le **DU secrétaire de mairie = 3770 €** (1 agent pas an)
- 1 préparation concours en 2021
- 3 CPF mobilisés en 2021

PERSPECTIVES

Les projets en cours

- Définition et mise en œuvre d'un projet d'administration afin d'améliorer le travail collaboratif entre les agents et les services au bénéfice de la mise en œuvre du projet politique porté par les élus.
- Mise en œuvre des préconisations de l'étude GPEC dans le cadre de la spécialisation partielle des agents des services communs.
- Poursuite du développement d'une politique "marque employeur" afin de renforcer l'attractivité de la CCMM.
- Etude pour encourager les agents dans une démarche de mobilité durable
- Revalorisation du métier de secrétaire de mairie.

CONTACTS

Ophélie **FACE**N - Responsable du pôle "Ressources humaines - Vie institutionnelle"
03 83 81 92 93 - facen@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Une gestion rigoureuse au profit de politiques publiques ambitieuses et du développement du territoire et de son attractivité.

La communauté de communes a à cœur de maintenir ses services à la population et à destination des communes membres, de préserver l'attractivité de son territoire avec toujours la même ambition : investir dans les services publics locaux, dans l'ingénierie à l'échelle de la communauté de communes et du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

DESCRIPTIF

DES RÉSULTATS POSITFS MALGRÉ LA CRISE

■ La continuité de la crise sanitaire avec des règles sanitaires à intégrer dans le fonctionnement quotidien des services qui **engendrent des dépenses supplémentaires mais qui démontrent une forte capacité d'adaptation**.

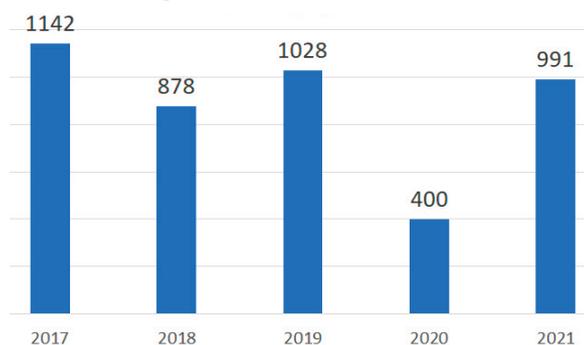
■ **La poursuite de la définition des grandes orientations du projet territorial de développement durable** en lien avec toutes les autres démarches transversales telles que schéma de mutualisation, pacte fiscal et financier de solidarité, le projet d'administration.

■ **La continuité des plans transversaux** : préservation de la biodiversité, mobilités, soutien et relance de l'économie locale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

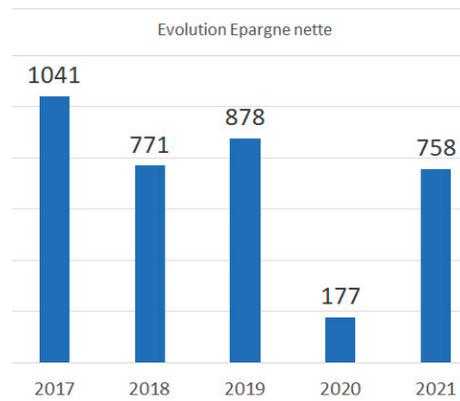
■ **Une compensation exceptionnelle des pertes de recettes fiscales et domaniales** liée aux conséquences économiques de l'épidémie de COVID-19 de **808 872 €**.

UNE GESTION DE LA DETTE SAINES, MAIS UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT TROP FAIBLE

Evolution épargne brute



Evolution épargne nette



2021

L'épargne de la Communauté de Communes Mad & Moselle est en hausse du fait de l'aide exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 808 872 €

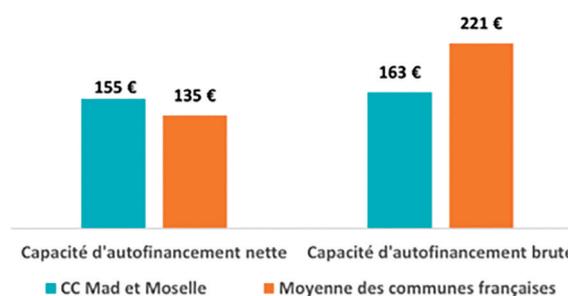
Encours de la dette

2 608 726 €

au 31 décembre 2021

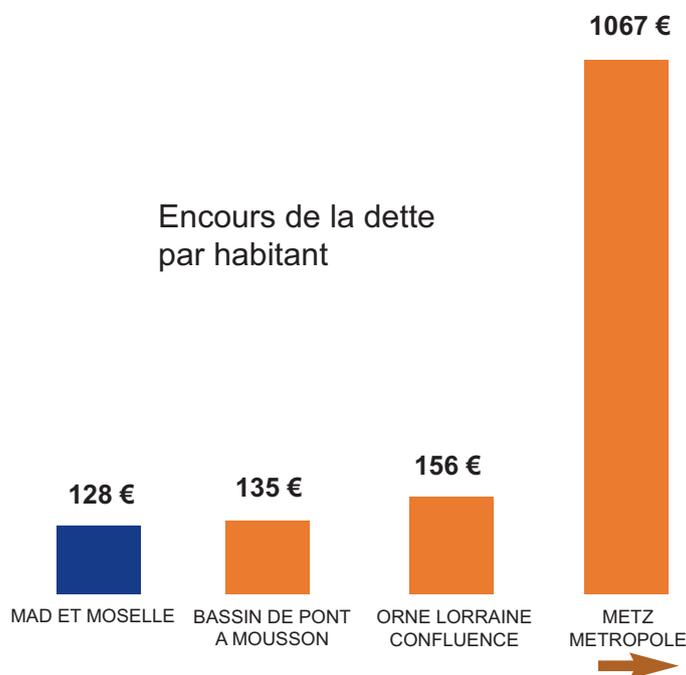
L'encours de la dette (= montant restant dû)

Capacité d'autofinancement par habitant



Source : Balance comptable des collectivités, 2020

Encours de la dette par habitant

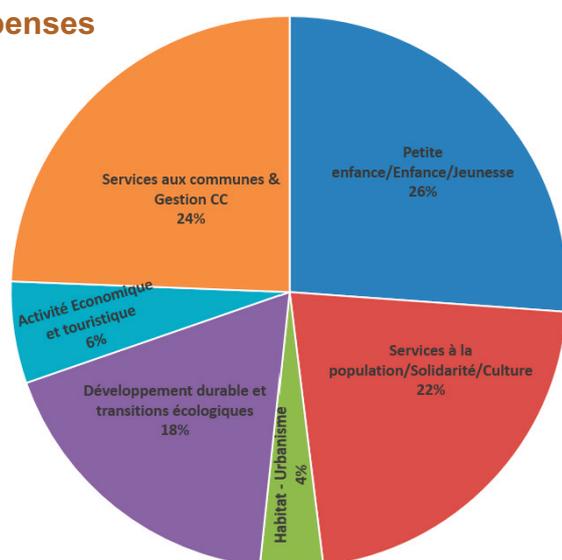


Par politiques publiques communautaires (fonctionnement et investissement)

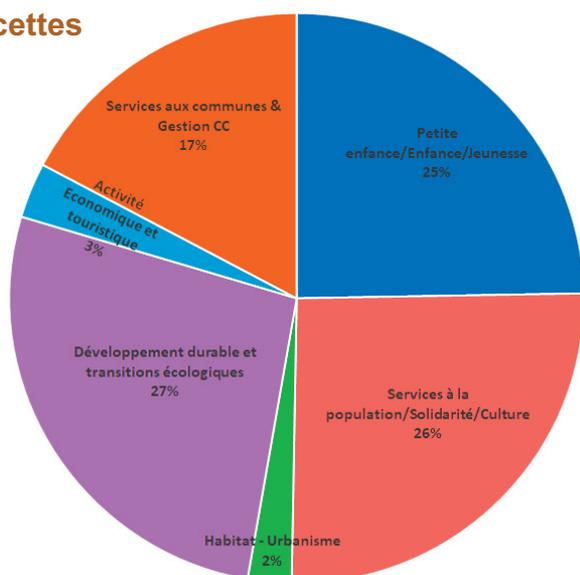
PETITE ENFANCE - ENFANCE JEUNESSE Dépenses : 2 476 659 € / Recettes : 1 424 560 €	SERVICES À LA POPULATION SOLIDARITÉ / CULTURE Dépenses : 2 071 402 € / Recettes : 1 465 856 €
HABITAT URBANISME Dépenses : 340 979 € / Recettes : 141 477 €	DEVELOPPEMENT DURABLE TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES Dépenses : 1 700 760 € / Recettes : 1 542 222 €
ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE Dépenses : 568 208 € / Recettes : 179 796 €	SERVICES AUX COMMUNES GESTION CC Dépenses : 2 304 217 € / Recettes : 989 135 €

BILAN

Dépenses



Recettes



PERSPECTIVES

Un renforcement du soutien au développement éco et touristique local

- Création de la ZAE de Novéant-sur-Moselle
- Réhabilitation de la Maison éclusière d'Arnville
- Adhésion à l'agence de développement éco du SUD 54 et poursuite de l'adhésion à Moselle Attractivité

Aménagement de l'espace / habitat

- Poursuite des aides individuelles pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Poursuite du PLUi (définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Services à la population vers la définition d'un nouveau Plan Interco d'amélioration de l'Accessibilité des Services Aux Publics

- Déploiement du plan numérique (portail des familles web-usager pour le tri des déchets, nouveau site internet, conseiller numérique ...)
- Insertion : développement de la brigade éco-pro
- Culture : adhésion à la bibliothèque numérique (Lime-dia)

Petite enfance : enfance / jeunesse

- Extension de la crèche « Ô comme 3 pommes »
- Poursuite de la cantine à 1€ pour les familles les plus fragiles
- Mise en place d'une aide incitative pour les jeunes à passer le BAFA / BAFD

Développement durable

- Finalisation des orientations du projet territorial de développement durable suite à la Tournée
- Définition du Plan Climat Air Eau Territorial
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de préservation de la biodiversité (Opération Programme pour l'Amélioration des vergers)
- Création de la passerelle piétonne et cyclable de franchissement de la Moselle
- Poursuite de l'expérimentation de la ligne régulière vers la Métropole de Metz

CONTACT

Lydie RICHY - Responsable du pôle "Budget - Comptabilité - services administratifs communs"
 03 83 81 92 93 - richy@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Entretien le patrimoine nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques communautaires.

Entretien et valoriser le patrimoine communautaire, développer une gestion durable des ressources immobilières au service de la mise en œuvre des politiques publiques.



Atelier
Locaux mutualisés CCMM/SDIS - Thiaucourt

DESCRIPTIF

Le patrimoine de la communauté de communes est varié.

Il est composé de terrains ou bâtiments en pleine propriété, en gestion avec notamment les transferts de compétences (périscolaires, équipements sportifs et culturels) ou géré en partenariat avec des conventions en lien avec l'exercice de compétences communautaires.

EN PLEINE PROPRIÉTÉ

- Ô comme 3 Pommes / CMA / Bayonville sur Mad
- Siège CCMM à Thiaucourt et ancienne grange adjacente
- 4 logements à Thiaucourt (Maison Poulet)
- Antenne CC Ancy / Bureaux/ Ancy-Dornot
- Atelier – locaux mutualisés CCMM/SDIS / Thiaucourt
- Déchetterie Charey
- Déchetterie Bernécourt
- ZAE "Les Vignes" / Thiaucourt
- 2 bâtiments relais sur la ZAE les Vignes / Thiaucourt
- Hôtel-restaurant à Flirey
- Terrain à Jaulny
- Pôle multiservices Mars la Tour
- Emprise foncière de la future ZAE à Novéant-sur-Moselle
- Aire de co-voiturage d'Arnaville
- Maison éclusière à Arnaville



Hôtel - Restaurant à Flirey



Logements à Thiaucourt

EN GESTION (Dans le cadre de l'exercice d'une compétence intercommunale)

- Médiathèque 54 THIAUCOURT
- Périscolaire 57 ANCY DORNOT
- Périscolaire 54 ARNAVILLE
- Périscolaire 54 CHAMBLEY
- Périscolaire 57 CORNY-SUR-MOSELLE
- Périscolaire 54 ESSEY ET MAIZERAIS
- Périscolaire 54 MARS LA TOUR
- Périscolaire 54 THIAUCOURT
- Périscolaire 54 ONVILLE
- RPE* 57 NOVEANT
- V50 - La Voie Bleue
- 2 vergers conservatoires à Jaulny et Beaumont
- Sentiers de randonnées et VTT d'intérêt intercommunal
- ACTISUD

Autre : Le Pavillon UDAM 54470 - THIAUCOURT
Portage par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de la CCMM.

* Relais Petite Enfance



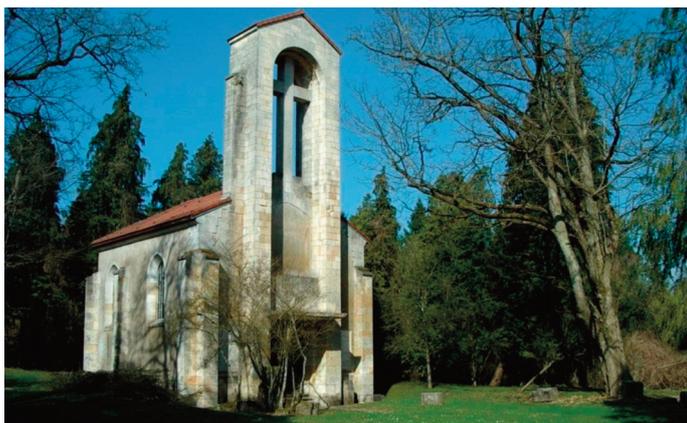
Périscolaire à Onville



Relais d'Assistants Maternels à Novéant



EN PARTENARIAT ET CONVENTIONS ONF



Village détruit de Remenauville

Hauts de Mad, Front de Haye et Venchères, ces forêts situées sur le territoire de la CCMM abritent des sites historiques remarquables qui conservent le souvenir des combats de la guerre de 1914/1918. Ils nécessitent des missions de surveillance renforcée, d'entretien de sentiers, d'accueils organisés de groupes...

■ Forêt domaniale des Hauts de Mad

Commune de Saint Baussant

- Tranchées aménagées et non aménagées
- Arbre mitraillé

Commune de Flirey

- Aire d'accueil et sentier des entonnoirs

■ Forêt domaniale de Front de Haye

Commune de Limey - Remenauville

- Village détruit de Remenauville

Commune de Fey en Haye

- Sentier botanique
- Esplanade et blockhaus du village détruit de Fey en Haye

Commune de Thiaucourt - Regniéville

- Aire d'accueil sur la D3
- Village détruit de Regniéville



Tranchées de Saint Baussant

ZOOM - Travaux de la Maisons Frances services / Espace Coworking Ancy-Dornot

- Poursuite des travaux sur l'ancienne gare, antenne de la Communauté de Communes à Ancy-Dornot dans le but de pouvoir répondre aux enjeux en matière de développement durable, renforcer la performance énergétique et limiter les couts d'entretiens futurs.
- L'acoustique est également repensée pour ce bâtiment situé à proximité d'une voie ferrée.
- La remise aux normes de l'accessibilité, le réaménagement des espaces se poursuit afin de rendre l'espace de coworking plus attractif, permettre à nos agents permanents et l'accueil du public dans les meilleurs conditions.
- Les travaux se poursuivront jusqu'au 4^e trimestre 2022.



PERSPECTIVES

- Élaboration d'un schéma de gestion durable du patrimoine communautaire (planification de l'entretien, amélioration de la performance thermique des bâtiments, amélioration de la résilience des bâtiments aux épisodes caniculaires).
- Etude SÉQUOIA sur les bâtiments communautaires afin d'aboutir à des préconisations / bouquets de travaux pour améliorer la performance énergétique des bâtiments.
- Création / aménagement d'un espace bien-être au sein des locaux administratifs de Thiaucourt-Regniéville.
- Réflexion sur le changement de mode de chauffage du siège administratif dans le cadre du projet de réseau de chaleur à Thiaucourt-Regniéville.
- Travaux de rénovation de l'auberge de Flirey.
- Déploiement de la GMAO, gestion de maintenance assistée par ordinateur pour le patrimoine et les interventions techniques curatives et préventives.

CONTACT

Davy **STEPHAN** - Responsable du Pôle "Patrimoine /Service technique / Informatique et numérique"
03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr